

Session 3

PROBLÉMATIQUE DE LA MISE EN PLACE DU SCN DANS LES PAYS AFRICAINS

*Président : Gérard Klotz (Université Lyon2
et Institut des sciences humaines, UMR Triangle CNRS)
Organisateur : Alain Tranap (Insee)*

- **L'implantation du SCN93 dans les pays africains francophones**
Doffou N'Guessan (Afristat)
- **L'implantation du SCN93 dans les pays africains anglophones**
Tim Jones (Expert international)
- **La mise en place du SCN93 et de ERETES au Cameroun**
Erith Nghogue (INS Cameroun)
- **Le calcul des comptes nationaux dans un pays en crise:
présentation par l'INS Côte d'Ivoire**
Magloire Ligbet (INS Côte d'Ivoire)
- **Les comptes nationaux d'un pays sahélien : le Burkina Faso**
B.François Ramdé (INS Burkina Faso)

**MISE EN ŒUVRE DU SCN93
DANS LES ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT
(Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert,
Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon,
Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali,
Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo)**

Doffou N'GUESSAN

Afristat

Depuis sa création, AFRISTAT a exécuté plusieurs programmes dont les objectifs à terme sont d'accompagner les États membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN93 et selon des méthodes harmonisées.

Ainsi, AFRISTAT a initié à partir de 2006, avec le soutien de l'INSEE, de nouvelles approches pour permettre aux États d'accélérer la production de leurs comptes nationaux. Ces approches prennent en compte les problèmes institutionnels et méthodologiques tout en admettant que les difficultés liées aux ressources humaines et financières sont du ressort des Instituts nationaux de la statistique (INS).

Après quatorze années d'activités intenses, les résultats sont très encourageants : sur 18 États membres d'AFRISTAT, 15 produisent régulièrement leurs comptes nationaux suivant le SCN93. Parmi ces quinze pays, dix (10) disposent de longues séries en matière d'agrégats macro économiques. Trois pays (Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Comores) utilisent encore le SCN68, il est important de mettre en place des programmes spéciaux sur une longue période afin de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre du SCN93.

**IMPLEMENTATION OF SNA93 IN AFRISTAT MEMBER STATES
(Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Cape Verde, Central
African Republic, Comoros, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon,
Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Mali, Mauritania,
Niger, Senegal, Chad and Togo)**

Doffou N'GUESSAN

Afristat

Since its beginning, AFRISTAT carried out many programs whose long-term objectives were to support Member States in the regular production of reliable national accounts, based on the principles and methodology of the SNA 93 and harmonized basis.

Thus, AFRISTAT initiated from 2006, with the support of INSEE, new approaches to enable States to accelerate their national accounts production. These approaches take into account the institutional and methodological problems while recognizing that the difficulties associated with human and financial resources, are under the responsibility of the National Institutes of Statistics (INS).

After fourteen years of intense activity, the results are very encouraging: among 18 AFRISTAT member states, 15 regularly produce their national accounts according to SNA93. Of these fifteen countries, ten (10) have long series on macroeconomic aggregates. Three countries (Equatorial Guinea, Guinea Bissau, Comoros) still use the SNA68, it is important to develop special programs over a long period of time to accompany them in the implementation of SNA93.

EXPERIENCE D'AFRISTAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SCN93 DANS SES ÉTATS MEMBRES

Doffou N'GUESSAN

Afristat

Résumé

Les comptes nationaux constituent une base de données macro-économique indispensable à l'analyse et à l'évaluation des performances d'une économie. L'existence d'une telle base de données est un préalable à une formulation de politiques pertinentes et à une prise de décisions opportunes et rationnelles.

Le retard dans la production des comptes nationaux observé dans certains pays est donc un sérieux handicap à la formulation des politiques de développement.

C'est ainsi qu'AFRISTAT, pour renforcer les capacités statistiques de ses États membres, a mis en place une stratégie pour les doter d'outils efficaces permettant de produire régulièrement les comptes nationaux.

Mise en œuvre du SCN93 dans les États membres d'AFRISTAT¹

Depuis sa création, AFRISTAT a exécuté plusieurs programmes dont les objectifs à terme sont d'accompagner les États membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN93 et selon des méthodes harmonisées.

Les grands axes stratégiques qui ont guidé la démarche étaient d'une part, l'amélioration du cadre de travail et l'harmonisation des méthodes de production des comptes nationaux pour la comparabilité des données et d'autre part, (i) la visibilité de son assistance technique aux États par le renforcement des capacités statistiques des cadres des services de comptabilité nationale à travers des appuis directs et (ii) la contractualisation de ses relations avec les États.

Au niveau de l'harmonisation, AFRISTAT a produit à partir des classifications internationales, des nomenclatures d'activités et de produits harmonisées utilisables par l'ensemble des États membres² : et a élaboré un guide méthodologique d'utilisation du SCN93 pour ces mêmes États. AFRISTAT a aussi produit un guide pour la validation, l'analyse et la publication des résultats des comptes nationaux.

Afin de conforter la comparabilité des données, un outil commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux a été proposé³ : cet outil est composé d'une base de données relationnelle, d'un système de gestion, d'un guide méthodologique et d'autres fonctions connexes.

Malgré les efforts consentis pour aider les États à disposer de comptes nationaux fiables, à jour et conformes au SCN93, quelques retards dans la production de ces données sont constatés. Ces retards trouvent leur origine dans des difficultés liées à la faiblesse de la coordination des activités statistiques, la faiblesse des ressources humaines et financières et à la qualité des données de base.

Pour faire face à ses difficultés, AFRISTAT a initié à partir de 2006, de nouvelles approches pour permettre aux États d'accélérer la production de leurs comptes nationaux. Ces approches prennent en compte les problèmes institutionnels et méthodologiques tout en admettant que les difficultés liées aux ressources humaines et financières sont du ressort des Instituts nationaux de la statistique (INS).

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

2. Nomenclature d'activités des États membres d'AFRISTAT (NAEMA) ; Nomenclature des produits des États membres d'AFRISTAT (NOPEMA).

3. Système ERETES.

Nouvelles approches : Dispositions institutionnelles et méthodologiques

L'approche institutionnelle repose sur les deux piliers suivants :

- la mise en place de conventions de travail entre AFRISTAT et les INS des États membres sur la base des résultats à produire afin d'améliorer la qualité des informations de base;
- le renforcement des capacités statistiques des comptables nationaux à travers l'organisation d'ateliers ciblés et des séminaires sur des thèmes spécifiques chaque année.

Quant à l'approche méthodologique, elle est axée sur les trois points suivants :

- l'utilisation des nomenclatures réduites et adaptées au contexte économique de chaque pays ;
- l'estimation des données d'entreprises fondée sur des indicateurs pertinents et disponibles ;
- la nécessité d'effectuer des interpolations sur les années non évaluées.

Résultats obtenus

Après quatorze années d'activités intenses, les résultats sont très encourageants : sur 18 États membres d'AFRISTAT, 15 produisent régulièrement leurs comptes nationaux suivant le SCN93. Parmi ces quinze pays, dix disposent de longues séries en matière d'agrégats macro économiques.

Trois pays⁴ utilisent encore le SCN68, il est important de mettre en place des programmes spéciaux sur une longue période afin de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre du SCN93.

Introduction

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), créé en 1993, a entre autres missions de renforcer les compétences des États membres dans le domaine des statistiques économiques et sociales par des conseils et des appuis aux actions des systèmes statistiques nationaux (SSN) dans le but de fournir des données fiables et à jour pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des stratégies et des politiques de développement.

AFRISTAT travaille aussi à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques, pour une meilleure comparabilité de l'information dans la perspective de l'intégration économique régionale.

L'information économique est un enjeu majeur aussi bien pour les décideurs politiques, les chefs d'entreprises que pour les partenaires économiques. La comptabilité nationale a le mérite d'être dans une position de choix dans le système d'information statistique par le fait qu'elle prend en compte l'ensemble des informations économiques existantes pour les synthétiser dans un cadre cohérent. Elle donne ainsi une vue globale de l'économie à travers la mesure des agrégats macro-économiques (PIB, épargne, investissement, consommation finale etc.).

Un des objectifs poursuivis par AFRISTAT est d'aider les États membres à mettre en œuvre le SCN93 et à élaborer de manière pérenne leurs comptes nationaux. Cette opération passe aussi par le recours à des nouvelles méthodes de travail, l'utilisation d'outils performants et surtout le transfert de savoir-faire dans la perspective que les États membres poursuivent de façon autonome la réalisation de leurs comptes nationaux.

Depuis sa création, AFRISTAT a consenti des moyens importants, en terme financier et technique dans la production des comptes nationaux. Mais le rythme d'élaboration de ces comptes reste encore lent dans certains pays.

Face à ce constat, depuis 2005, AFRISTAT a mis en place une initiative, en collaboration avec l'INSEE et avec l'appui financier de la Coopération française, dont l'objectif était de définir et de mettre en œuvre une stratégie permettant de rattraper les retards. La phase pilote de ce projet qui concernait cinq pays (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mauritanie, Mali), a pris fin en septembre 2007. Les premiers résultats obtenus par ces pays ont permis de confirmer le constat habituellement relevé: l'élaboration de

4. Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Comores

comptes nationaux à jour et fiables passe par la résolution des problèmes institutionnels (mise en place d'une équipe de comptables nationaux stables et motivés), la disponibilité et l'accessibilité aux données de base. Un autre enseignement tiré de cette phase incite à l'utilisation d'outils de travail souples et modulables. Au terme de ce projet, il ressort que la nouvelle stratégie pourrait être appliquée de façon adaptée à chaque pays membre d'AFRISTAT ou groupe de pays.

Ce document donne un aperçu les activités d'AFRISTAT, retrace les différentes stratégies mises en place par AFRISTAT depuis le démarrage de ses activités en 1996 en vue de permettre aux États membres d'asseoir un système de production des comptes nationaux pérenne, présente les principaux résultats atteints, les principales difficultés rencontrées, les leçons tirées et les perspectives.

AFRISTAT : Champ géographique, missions et fonctionnement

L'idée de création d'AFRISTAT est née du constat fait dans les années 90 sur la faible capacité des pays d'Afrique subsaharienne à produire régulièrement une information statistique fiable nécessaire à la gestion du développement axée sur les résultats. Face à l'insuffisance des capacités de financement qui les caractérise, les États fondateurs d'AFRISTAT avaient décidé de regrouper en une institution leurs faibles ressources mobilisables (ressources humaines et financières) pour le renforcement de leurs appareils statistiques. Aujourd'hui, AFRISTAT est considéré comme un véritable pôle de compétences africain dans le domaine d'assistance en matière de développement statistique.

Champ d'action

Au niveau spatial son champ d'action va au-delà des États membres dans la mesure où AFRISTAT apporte aussi des appuis à des États non membres dans le cadre des projets régionaux. En effet, les activités d'AFRISTAT portent aussi sur l'harmonisation des données statistiques nécessaires aux politiques d'intégration économiques. Il intervient ainsi dans les États anglophones de la CEDEAO.

Principales missions

La principale mission de cette organisation consiste à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques de développement de la statistique des États d'Afrique subsaharienne. Elle peut se décliner en quatre principales orientations :

- construire des outils de base (socle minimal) pour le développement de la statistique ;
- développer des systèmes statistiques cohérents et efficaces ;
- répondre aux demandes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des politiques de développement ;
- assurer la formation permanente des cadres nationaux en matière de traitement et de diffusion de l'information statistique.

Cadre et stratégie d'intervention

Afin de permettre à ses États membres d'améliorer leur production de données statistiques fiables et utiles, AFRISTAT a adopté en 2000 le programme statistique minimum commun (PROSMIC), cadre de référence pour le développement de la statistique pour la période 2001-2005. Celui-ci était structuré autour de six domaines prioritaires : coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles.

Face aux difficultés d'ordre financier rencontrées dans la mise en œuvre du PROSMIC, il a été mis en place un autre cadre d'activités à moyen terme afin de parvenir à un meilleur suivi et à une plus grande cohérence technique et financière dans les interventions. Il s'agit du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA).

Le PSTA est un cadre fédérateur de toutes les initiatives en matière de développement statistique dans les États membres d'AFRISTAT. Ainsi, les plans d'action qui en découlent sont flexibles et glissants afin de tenir compte de l'évolution de la situation globale dans les États. Les activités du PTS portent sur cinq axes principaux :

- assistance technique dans les domaines de l'organisation institutionnelle et de la formation ;
- appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi des stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ;
- appui pour la production de données statistiques et synthèses économiques ;
- développement de bases de données socio-économiques ;
- recherche appliquée et études ;
- renforcement des moyens de travail de la Direction générale.

Les méthodes d'intervention d'AFRISTAT sont de trois types : les appuis directs aux États, la formation et la gestion de projets régionaux de développement statistique des partenaires au profit des États membres ou non membres.

Mise en œuvre du SCN93 dans les États membres

La mise en œuvre du SCN 93 est une recommandation forte des Nations unies depuis la mise en place de ce système. Sa souplesse permet une mise en œuvre graduelle. Les recommandations des Nations unies pour sa mise en œuvre permettent de suivre les efforts des États membres pour atteindre cet objectif.

Depuis quelques années, AFRISTAT a démarré, souvent avec l'appui des partenaires, un programme de rénovation des comptes nationaux. L'objectif à terme est d'accompagner les États membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN93. Ces comptes devraient être produits selon des méthodes harmonisées qui garantissent la comparabilité des données macroéconomiques entre les États membres.

Démarche de mise en œuvre

Les grands axes qui ont guidé la démarche d'AFRISTAT étaient l'harmonisation des nomenclatures, l'harmonisation des méthodes, et l'utilisation d'un outil informatique commun.

Amélioration à court terme de grandeurs macroéconomiques

Pour le pilotage des politiques économiques, et en particulier pour l'exercice de la surveillance multilatérale, l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Commission de la CEDEAO ont eu besoin de « PIB comparables » pour leurs États membres, ce qui n'était pas le cas des PIB qui étaient élaborés dans ces États. AFRISTAT, dans le cadre d'un programme d'appui régional à la statistique financé par l'Union européenne avait mis au point des méthodes pour la production de données macroéconomiques qui, sans être parfaitement harmonisées, permettaient aux États membres et organisations sous-régionales de prendre des décisions nécessaires sur le plan économique et social.

Ce programme régional a permis de procéder à l'amélioration des séries de données sur les PIB d'alors afin de les rendre plus comparables, donnant ainsi une nouvelle série améliorée appelée "PIB plus comparables". Les PIB plus comparables mis au point pour les États membres de l'UEMOA et de la CEDEAO avec l'assistance technique d'AFRISTAT ont été adoptés pour son utilisation dans le calcul des critères de convergence dans les travaux de la Surveillance multilatérale de ces deux institutions.

Les « **PIB plus comparables** » qui sont encore tributaires des PIB des anciennes séries de comptes (SCN68), sont améliorés au niveau de trois axes : une couverture plus importante du champ, une présentation harmonisée des comptes et un rapprochement des méthodes d'élaboration en l'occurrence, une meilleure prise en compte des campagnes agricoles.

Il s'agit d'une étape intermédiaire. Les données de comptabilité nationale des États membres d'AFRISTAT ne seront à tous égards comparables qu'à l'issue des travaux de rénovation des comptes nationaux sur une base harmonisée avec passage au SCN 93.

Rénovation des comptes nationaux

- Harmonisation des nomenclatures

Le système de comptabilité nationale est basé sur une série de nomenclatures dont les différents niveaux caractérisent les niveaux de détails dans lesquels on se propose d'élaborer les comptes nationaux. En dehors des nomenclatures d'opération qui sont harmonisées au niveau international et dont un niveau minimum est requis, les autres nomenclatures doivent être adaptées aux réalités des pays.

En 2001, à la faveur du PROSMIC, AFRISTAT a procédé à cette adaptation des nomenclatures et a mis en place la NAEMA (nomenclatures d'activités des États membres d'AFRISTAT) et NOPEMA (nomenclature de produits des États membres d'AFRISTAT).

La NAEMA et la NOPEMA sont des nomenclatures statistiques destinées à servir notamment pour la collecte des données statistiques. Des nomenclatures d'activités et de produits ont été dérivées de ces nomenclatures pour les travaux de comptabilité nationale.

- Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux

Les grands principes qui sous-tendent les travaux de comptabilité nationale sont les mêmes pour tous les États membres des Nations unies. Cependant, en fonction des spécificités régionales et sousrégionales, et compte tenu de certains enjeux, une adaptation voire une harmonisation des méthodes d'élaboration peut s'avérer nécessaire.

Les comptables nationaux des États membres d'AFRISTAT ont effectué un travail d'harmonisation de certaines méthodes importantes d'élaboration des comptes nationaux au niveau de la sous-région. Ce travail a abouti à une publication : « Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les États membres d'AFRISTAT » publiée en mars 2001.

Le Guide traite des questions méthodologiques essentielles, notamment la prise en compte d'un certain nombre de domaines dans les travaux de comptabilité nationale : le secteur informel, l'aide extérieure, la problématique des campagnes agricoles et la production du service de location par des propriétaires occupant leurs logements, etc. Ces opérations ont pour souci le respect des recommandations internationales.

Ce document sert de base méthodologique pour les travaux de rénovation des comptes nationaux en cours dans les États membres d'AFRISTAT.

La mise en œuvre du SCN93 dans les États membres s'est faite avec l'utilisation d'un outil informatique commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Cet outil commun est un gage de la continuité dans la méthode et de l'harmonisation dans les pratiques. Il permet de conforter la comparabilité des données.

- Utilisation d'un système informatique commun

La mise en œuvre du SCN 93 dans les États membres s'est faite avec l'utilisation d'un outil informatique commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Cet outil commun garantit la continuité méthodologique et l'harmonisation des pratiques. Il permet de conforter la comparabilité des données.

L'outil commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux qui a été proposé est le système ERETES ; c'est un logiciel mis au point grâce à l'appui de l'Union Européenne et de la France. Cet outil est organisé autour d'une base de données relationnelle à laquelle sont associés un système de gestion, un guide méthodologique et d'autres fonctions connexes.

L'utilisation du Système ERETES permet de réaliser l'essentiel des tableaux du cadre central du SCN 93. Ainsi, un pays qui a réalisé ne serait-ce qu'une année de base, peut disposer d'un Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) et d'un Tableau des Comptes Économiques Intégrés (TCEI) jusqu'au compte financier pour tous les secteurs institutionnels. Bien sûr, il lui faudra élaborer une première année courante pour disposer des indicateurs en volume.

Projets en coopération

Compte tenu de la situation qui prévalait à savoir l'existence des méthodologies disparates, AFRISTAT a entrepris une harmonisation minimale de celles-ci afin de parer au plus pressé aux besoins de surveillance multilatérale des zones économiques ; en conduisant parallèlement la mise en œuvre du SCN 1993.

- Le Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT) avait prévu deux types d'actions:
 - A court terme : il s'agissait d'établir des grilles de passage entre les PIB actuellement calculés par les États membres (SCN68) et les PIB « plus comparables ». Ces grilles de passage permettent de rapprocher le contenu et la présentation des comptes.
 - A moyen terme : il s'agissait de produire les comptes nationaux sur de nouvelles années de base en utilisant une méthodologie d'élaboration harmonisée, conforme au Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 93), et un outil commun (module ERETES).

AFRISTAT a mené un programme similaire pour les États de la CEDEAO non membres de l'UEMOA dans le cadre du projet ECOSTAT.

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données (SGDD), le Fonds monétaire international (FMI) a signé avec AFRISTAT en 2003, un contrat de service dont le financement a permis d'apporter des appuis à sept des huit États membres de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre du SCN93 selon une méthodologie harmonisée. Ceci à aider à l'émergence de capacités durables à élaborer et à diffuser les statistiques du secteur réel en conformité avec les recommandations du SGDD.

Le SGDD est un processus structuré par lequel les pays membres du FMI s'engagent volontairement à améliorer à terme la qualité des données produites et diffusées par leur système statistique aux fins de l'analyse macroéconomique.

- Dans le cadre du programme de comparaison internationale (PCI), la BAD a signé avec AFRISTAT en 2005, une convention pour la mise en œuvre des volets comptabilité nationale et prix dans 20 États. Les résultats attendus de ces volets ont été atteints notamment les parités des pouvoirs d'achat.

Le Programme est une initiative statistique mondiale mise en place en 1970 dans le but de produire des niveaux de prix et de dépenses internationalement comparables afin de faciliter les comparaisons entre pays des Produits intérieurs bruts et des sous-agrégats en terme réel sans les effets de distorsions des prix et de taux de change.

Le PCI pour l'Afrique (PCI-Afrique) est géré par la Banque africaine de développement (BAD) en collaboration étroite avec la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Résultats obtenus

Après quatorze années d'activités intenses, la plupart des pays disposent d'une année de base et de plusieurs années courantes ; ils publient les deux principaux tableaux du cadre central (tableau des ressources et des emplois (TRE), et tableau des comptes économiques intégrés (TCEI)).

Les résultats sont donc très encourageants : sur 18 États membres d'AFRISTAT, 15 produisent régulièrement leurs comptes nationaux suivant le SCN93. Parmi ces quinze pays, dix (10) disposent de longues séries en matière d'agrégats macro économiques.

Trois pays⁵ utilisent encore le SCN68. Il est important de mettre en place des programmes spéciaux sur une longue période afin de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre du SCN93. Malgré les efforts consentis pour aider les États, quelques retards subsistent dans certains pays. Ces retards trouvent leurs origines dans des difficultés d'ordre structurel, institutionnel et statistique.

Stratégie d'accélération de la production des comptes nationaux

Dans le souci de pouvoir permettre à ses États membres d'accélérer la production de leurs comptes nationaux, AFRISTAT a mis place une stratégie qui comporte deux orientations essentielles : la mise en place d'une méthodologie permettant l'accélération de la production des comptes nationaux et la réalisation d'une phase pilote regroupant un nombre limité de pays.

5. Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Comores.

Approche conceptuelle et méthodologique

La démarche conceptuelle et méthodologique part de l'expérience de la mise en œuvre du SCN 93 dans les États membres d'AFRISTAT. L'évaluation réalisée a permis de mettre à jour les difficultés rencontrées, d'effectuer une typologie des pays selon leur stade d'avancement et de proposer des solutions.

Les principaux axes des solutions proposées sont (i) l'utilisation de nomenclatures réduites et adaptées au contexte économique de chaque pays, (ii) l'estimation des données des entreprises absentes fondée sur des indicateurs pertinents et disponibles et (iii) la nécessité d'effectuer des interpolations sur les années non évaluées.

Orientations envisagées

Trois orientations ont été envisagées :

1. Donner les moyens méthodologiques aux pays relativement plus avancés pour leur permettre d'élaborer les comptes provisoires d'une manière régulière.
2. Définir des méthodes permettant de rattraper le retard accumulé :
 - soit en effectuant un saut d'années sur lesquelles l'on fera une interpolation afin d'élaborer les comptes d'une année récente ;
 - soit en accélérant tout simplement la production des comptes nationaux par des nomenclatures allégées.
3. Proposer une méthodologie allégée pour une nouvelle implantation du SCN 93 pour les pays qui s'y engagent et qui présentent des capacités statistiques insuffisantes.

Ces trois orientations s'articulent autour de quatre thèmes :

- La géométrie des comptes à produire ;
- L'utilisation d'indicateurs pour compléter des informations lacunaires ou absentes ;
- Le traitement des statistiques d'entreprises : répertoire, échantillonnage, etc. ;
- Des nomenclatures plus opérationnelles.

Résumé méthodologique

La démarche d'élaboration proposée par le projet reprend les mêmes étapes que la procédure normale, mais en les aménageant. Elle comprend ainsi : la redéfinition des nomenclatures et de la géométrie des comptes, la collecte des données, les travaux analytiques et la synthèse.

Les nomenclatures sont réduites, mais restent définies de manière à assurer le contenu, la cohérence et la comparaison des statistiques. On peut également redéfinir la géométrie des comptes que l'on souhaite produire (avec ou sans TRE, avec ou sans TCEI). Enfin, dans certains cas, il a été décidé de faire des « sauts d'années », complétés par interpolation.

Dans le travail sur les sources, il s'agit d'abord de travailler sur un échantillon d'entreprises, qui doit bien sûr être suffisamment représentatif pour garantir la fiabilité des résultats. Par ailleurs, une meilleure gestion de la source « Déclarations Statistiques et Fiscales⁶ » doit permettre de gagner à la fois en qualité et en rapidité. Deux types de solutions sont possibles : les solutions de type organisationnel et les solutions de type technique. Les premières, sur les plans législatif et réglementaire, prévoient généralement un protocole d'accord interinstitutionnel et la création d'un centre unique de gestion des DSF. Les solutions de type technique s'appliquent à l'administration du répertoire des entreprises et l'automatisation du traitement des DSF.

Pour compléter les données, un certain nombre d'indicateurs a été retenu en fonction de leur disponibilité, de leur pertinence et de la géométrie des comptes à produire. Le choix des méthodes d'évaluation doit respecter les principes de transparence, de clarté et d'accessibilité afin d'assurer la continuité.

⁶ Cette « DSF » est la source principale d'information sur les entreprises dans de nombreux pays africains

Mise en œuvre de la phase pilote

Elle s'est faite en deux phases : une phase pilote avec cinq pays, et la généralisation à tous les États membres qui est en cours.

Phase pilote

Ce projet visait à proposer aux États des méthodes d'élaboration de comptes nationaux fiables et permettant de résorber les retards accumulés et de produire des données macroéconomiques à jour.

AFRISTAT a mis au point les méthodologies et les outils de travail et le choix des pays pilotes. Ces propositions tiennent compte de la situation spécifique de chaque pays.

Pour la mise en œuvre de cette phase, AFRISTAT a organisé un deuxième séminaire à Bamako en septembre 2006. Lors de ce séminaire, on a identifié les actions à réaliser, mis en place un calendrier de travail et adopté une stratégie pour chaque pays pilote (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie).

Les résultats de la phase pilote

Les premiers résultats de la phase pilote ont été présentés lors d'un atelier qui a eu lieu en septembre 2007 à Bamako. Cet atelier a fait la synthèse des travaux et mis l'accent sur les conditions de mise en œuvre dans les pays pilotes et les difficultés rencontrées. Il en a tiré les leçons et défini les conditions de réussite.

Les résultats obtenus montrent que le retard constaté n'est pas une fatalité : il est possible de produire des comptes nationaux dans des délais acceptables et conformes aux obligations auxquelles les INS doivent répondre. Il a également été démontré que l'utilisation d'indicateurs rendait possible la confection, sous ERETES, de comptes provisoires, c'est-à-dire élaborés dans les mois qui suivent la fin de l'année alors que les données habituelles ne sont pas complètes.

Ces résultats ont pu être obtenus par la mise en œuvre de la méthodologie rénovée définie au préalable. La mobilisation des INS a été également un facteur de succès important.

D'autres facteurs ont contribué à ce succès :

- l'organisation d'ateliers a permis d'intensifier certaines phases du travail ;
- La collecte des données de base a bénéficié d'un soutien permanent ;
- les équipes étaient relativement stables ;
- le transfert de savoir faire aux équipes locales était une priorité ;
- Les interventions entre les différents partenaires étaient conjointes et coordonnées.

Les pays ont ainsi fait l'objet d'un suivi dense qui a provoqué une nette accélération du rythme de leurs travaux.

Principales difficultés dans la production des comptes nationaux dans la zone AFRISTAT

Les difficultés généralement rencontrées lors de la mise en œuvre des différentes stratégies sont d'ordre structurel, institutionnel, et statistique.

Difficultés d'ordre structurel et institutionnel

Faiblesse du système statistique national : le système souffre d'une absence de coordination.. En conséquence, la centralisation de l'information statistique est difficile, et le contrôle de sa qualité complexe, car les méthodologies ne sont pas harmonisées. De plus, ce système se caractérise souvent par la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers.

Inadéquation de l'assistance technique proposée. Certains pays disposent d'une capacité limitée d'absorption de l'assistance qui leur est proposée; les programmes doivent savoir s'adapter à cette situation, d'où la nécessité de toujours commencer par un diagnostic de la capacité du système statistique.

Forte mobilité des équipes des comptables nationaux : la formation d'un comptable national prend du temps : trois à quatre années de pratique pour être véritablement opérationnel. Par ailleurs ce métier exige beaucoup de disponibilité et d'abnégation. Un environnement de travail difficile fait que très souvent, les comptables les plus expérimentés quittent les services de Comptabilité nationale. Il faut alors toujours recommencer la formation de nouveaux agents, ce qui compromet la sortie des résultats.

Faiblesse de la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers : en l'absence de coordination, les interventions des partenaires dans un même domaine se traduisent au mieux par des doubles emplois, au pire par des orientations contradictoires.

Difficultés d'ordre statistique

Absence ou difficultés d'accès aux données de base : l'information n'est pas disponible dans les délais prévus. C'est un problème majeur, car c'est une condition du respect du calendrier d'élaboration des comptes. La comptabilité nationale est une synthèse statistique, elle dépend donc fortement des données produites par l'ensemble du système statistique.

Faible maîtrise des concepts et définitions du SCN 93 par les comptables nationaux. Elle découle naturellement de l'instabilité des équipes, qui voient partir d'abord les comptables les plus expérimentés.

Faible capacité d'analyse économique des résultats des comptes nationaux: Les comptes nationaux présentent, sous une forme condensée, une grande masse d'informations sur le fonctionnement d'une économie. Ils fournissent un état complet des activités qui s'y développent, et des interactions entre les différents agents et groupes d'agents. La synthèse d'un compte nécessite une bonne compétence en analyse économique, pour confronter les résultats obtenus aux phénomènes économiques qu'ils décrivent. De plus, la diffusion auprès des utilisateurs les moins avertis doit s'accompagner des commentaires qui garantiront leur bonne compréhension. Mais une fois de plus, le développement de ces compétences analytiques se heurte à l'instabilité des équipes.

Faible couverture exhaustive du champ économique : la faiblesse du système statistique national implique que l'on ne dispose pas toujours des moyens nécessaires pour collecter certaines informations. Des opérations exceptionnelles permettent d'obtenir des résultats pour une année unique, mais très peu de pays disposent de sources d'information régulières. Les activités du secteur informel et des ménages sont particulièrement concernées par ce phénomène. Ces pans de l'économie, non ou mal couverts par l'information statistique, doivent alors être estimés par des méthodes indirectes, dont les résultats sont toujours plus fragiles.

Les leçons tirées de la mise en œuvre des différentes stratégies

Le rythme de l'élaboration des comptes nationaux est conditionné par les principaux éléments suivants :

- l'existence d'une équipe stable de comptables nationaux motivés ;
- La disponibilité et l'accessibilité aux données de base ;
- Une organisation appropriée du système de comptabilité nationale ;
- La définition d'une stratégie de production des comptes adaptée à l'environnement.

L'outil de traitement utilisé doit être d'une grande flexibilité dans sa mise en œuvre, pour s'adapter aux conditions locales, en particulier aux ressources humaines disponibles (le nombre d'agents, mais aussi leur expérience).

Les orientations actuelles

Analyse des résultats des comptes nationaux

Partant des résultats obtenus des différentes stratégies et en vu de permettre aux États membres de mieux capitaliser les acquis méthodologiques de la mise en œuvre du SCN93, AFRISTAT a organisé plusieurs séminaires et atelier de renforcement des capacités statistiques de 2007 à 2009 sur l'analyse et la validation des résultats des comptes nationaux.

Ces différents ateliers ont permis d'élaborer les documents suivants :

- le guide d'analyse et de publication des résultats des comptes nationaux ;
- le guide de validation des résultats des comptes nationaux : validation technique et politique.

Ces documents sont utilisés par les États dans leurs travaux d'analyse et de validation des résultats des comptes nationaux.

Il faut préciser qu'AFRISTAT organisera en septembre 2010, un séminaire de comptabilité nationale sur l'analyse des résultats des comptes nationaux.

Réflexion sur l'élaboration des comptes trimestriels dans les États membres

Les standards internationaux ont érigé les comptes trimestriels comme des chapitres ordinaires des SCN et les organismes internationaux en ont fait une exigence pour les pays qui veulent adhérer à la norme NSDD (Norme Standard de Diffusion des Données).

En effet, en plus de ses qualités de synthèse rapide de toutes les informations macro économiques en des agrégats infra annuels, les comptes trimestriels présentent l'avantage de faciliter la prévision de l'année en cours à partir des indicateurs conjoncturels. Ce type d'information est fortement sollicité lors des préparations budgétaires dans les États ou lors des missions d'appui technique des partenaires internationaux.

Pour ces raisons et compte tenu du succès du projet « comptes rapides », en collaboration avec INSEE, AFRISTAT a décidé de l'organisation d'un atelier de réflexion en mars 2010 sur le cadre et la méthodologie de calcul des comptes trimestriels. La réflexion devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- (i) Mettre en place le cadre institutionnel et méthodologique du calcul des comptes trimestriels ;
- (ii) Echanger sur les expériences des États en matière de calcul des comptes trimestriels ;
- (iii) Echanger sur les outils et les instruments du calcul des comptes trimestriels ;
- (iv) Adopter la liste des pays pilotes.

Révision des nomenclatures d'activités et de produits des États membres

Depuis l'année 2001, les États membres d'AFRISTAT disposent de nomenclatures communes pour les activités (NAEMA) et pour les produits (NOPEMA).

La Commission Statistique des Nations Unies a procédé à la révision de la CITI et de la CPC. Les nouvelles versions (CITI, rev4 et CPC, rev2) ont été adoptées en 2008.

Pour que ces outils continuent à jouer leur rôle d'harmonisation et de comparabilité internationale, AFRISTAT a entrepris, depuis la fin de l'année 2009, de mettre ces nomenclatures (NAEMA et NOPEMA) en conformité avec les normes internationales.

Le processus de révision devra se dérouler suivant le programme ci-après :

| Activités | Période | Responsables |
|--|--|------------------------------|
| Finalisation du premier draft NAEMA, rev1 et NOPEMA, rev1 | 1 ^{er} au 15 février 2010 | AFRISTAT (groupe de travail) |
| Transmission du premier draft aux pays et aux institutions | 18 février 2010 | AFRISTAT |
| Rédaction des notes explicatives (activités et produits) | 1 ^{er} février au 15 avril 2010 | AFRISTAT (groupe de travail) |
| Transmission des notes explicatives aux États et institutions | 20 avril 2010 | AFRISTAT |
| Travaux réalisés par les experts des pays (pays/Institutions) | 18 février au 15 mai 2010 | Pays / Institutions |
| Synthèse des observations des pays et institutions | 17 au 30 mai 2010 | AFRISTAT (groupe de travail) |
| Atelier de validation des NAEMA, rev1 et NOPEMA, rev1, avec les pays | 2 au 6 août 2010 | AFRISTAT |
| Transmission des nomenclatures validées aux instances statutaires d'AFRISTAT (Conseil Scientifique) | 15 septembre 2010 | AFRISTAT |
| Transmission des nomenclatures validées aux instances statutaires d'AFRISTAT (Comité de Direction) | Octobre 2010 | AFRISTAT |

6 Cette « DSF » est la source principale d'information sur les entreprises dans de nombreux pays africains.

Révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux des États membres

Le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les États membres d'AFRISTAT a été publié en mars 2001. Il avait comme référence le système de comptabilité nationale des nations unies publié en 1993 (SCN93). Aujourd'hui avec les améliorations et clarifications apportées sur ce système (version SCN 2008) et la publication de son Tome 1 et 2 qui portent sur le cadre central et les différents comptes, il s'avère nécessaire de réviser le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les États membres. Au terme du processus, un atelier de validation technique sera organisé avec les experts nationaux des États membres et ceux des institutions internationales en 2011 dans la perspective de sa mise en œuvre dès 2012.

Conclusion

Il ressort de l'expérience de la mise en œuvre du SCN 93 que la production des comptes nationaux dans des délais raisonnables reste possible dans la mesure où il existe un minimum de données de base, des outils de travail disponibles et un savoir-faire potentiel.

Mais ceci nécessite un minimum de conditions parmi lesquelles la disponibilité d'une équipe de comptables nationaux motivés et stables, l'amélioration de la collecte des données de base et la réalisation de certains types d'enquêtes telles que celles portant sur le secteur informel, une organisation du système de comptabilité nationale appropriée et un environnement institutionnel adéquat. La qualité des comptes nationaux dépend certes de celle de l'appareil statistique disponible, mais aussi de la manière d'organiser les moyens existants.

Les actions d'AFRISTAT sur la mise en œuvre du SCN 93 se caractérisent par l'organisation des ateliers de vulgarisation, mais surtout par un accompagnement technique des pays notamment par une formation pratique des comptables nationaux. Fort de cette expérience de terrain, il serait indiqué de s'appuyer de ce type d'organisation régionale pour la coordination de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008.

L'IMPLANTATION DU SCN93 DANS LES PAYS AFRICAINS ANGLOPHONES

*Tim JONES**

Expert international

Qu'entend-on par " L'implantation du SCN93 " ? Depuis les années cinquante ou soixante les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des pays africains anglophones (PAA) se sont engagés dans la comptabilité nationale. En d'autres termes, les INS ont produit des estimations du PIB et de ses composantes de manière approximative selon les standards internationaux. Parfois, au moyen d'une certaine assistance technique, ils ont établi de meilleures estimations pour une nouvelle année de base. Ceci a été souvent réalisé grâce à l'utilisation de données provenant d'enquêtes sur les dépenses des ménages. Pour une analyse économique plus approfondie, des experts internationaux ont œuvré à la construction de matrices de comptabilité dite sociale. Malheureusement, ces matrices ont été abandonnées par le SCN 2008, apparemment parce qu'elles " vont au-delà d'une structure de comptabilité rigoureuse basée sur l'observation ".

D'autre part, les INS n'ont jamais préparé des comptes sectoriels réguliers comme ce fut le cas au Royaume Uni depuis 1940. Ces comptes furent créés afin de répondre à la question posée par Keynes " Comment financer la guerre ? " puisque l'épargne du secteur ménages a joué un rôle essentiel dans la réponse à cette question. Aujourd'hui, les comptes sectoriels intégrés sont au cœur du SCN. Mais si l'implantation du SCN93 dans les PAA implique la mise en place des comptes (et des bilans) sectoriels dans les années à venir, nous pouvons douter de sa pertinence.

Il faut rappeler ici les caractéristiques des pays concernés. Ceux-ci manquent de ressources, et pas seulement de ressources statistiques. Leurs économies sont petites, ne comprenant que quelques centaines d'entreprises formelles. Dans la plupart des cas, le PIB est bien inférieur à 20 milliards d'euros. Le secteur informel, incluant les activités agricoles et non monétaires, représente jusqu'à 65% du PIB.

Les statistiques doivent d'une part répondre aux exigences et d'autre part être réalisables. Dans les PAA, le PIB ainsi que sa croissance et ses composantes sont, avec l'IPC, les données les plus demandées dans les statistiques économiques produites par les INS. Ces derniers produisent donc des estimations d'une façon ou d'une autre, souvent dans des délais assez brefs, mais typiquement basées sur peu d'informations fiables. La question donc n'est pas comment planter le SCN tel qu'il est, ce qui n'est pas nécessaire, mais bien comment améliorer l'estimation du PIB et de ses composantes afin de fournir un schéma réaliste de la structure et du développement de l'économie à peu près en accord avec les concepts du SCN.

Quelques idées seront proposées sur les actions prioritaires à mener.

IMPLEMENTING THE SNA93 IN ANGLOPHONE AFRICAN COUNTRIES

Tim JONES

Expert international

What is meant by "Implementing the SNA93"? The National Statistical Offices of Anglophone African countries (AACs) have been engaged in national accounting since the fifties or sixties. That is, they have been producing estimates of GDP and its components more or less in line with international standards. From time to time, with some technical assistance, they have established better estimates for a new base year. This has often been done using data from household expenditure surveys. For more sophisticated economic analysis, international experts have led the construction of social accounting matrices (SAM). Unfortunately, SAMs have effectively been dropped by the SNA 2008, apparently because they "go beyond a rigorous accounting structure based on observations".

On the other hand, the NSOs have never prepared regular sector accounts as has been done in the UK since 1940. These accounts were conceived to address Keynes's question "How to pay for the war?" as household sector saving played a key part in the answer. Today, integrated sector accounts are at the heart of the SNA. But if implementing the SNA in AACs implies establishing sector accounts (and balance sheets) within the next few years, we must question its relevance.

Here we should recall the characteristics of the countries concerned. They lack resources, and not just statistical resources. Their economies are small, with only a few hundred formal enterprises. In most cases, the GDP is well below €20 billions. The informal sector, including agricultural and non-monetary activity, can be up to 65% of GDP.

Statistics must on the one hand respond to demand and on the other be feasible to compile. In AACs, GDP, its growth rate and components are, with the CPI, the most in demand among economic statistics produced by the NSOs. The latter therefore produce estimates one way or another, often within a reasonably short time, but typically based on little reliable information. The question therefore is not how to implement the SNA as such, which is not needed, but rather how to improve the estimation of GDP and its components, in order to provide a realistic sketch of the structure and development of the economy roughly in accordance with SNA concepts.

Some ideas will be proposed on priority actions to be taken.

L'IMPLANTATION DU SCN93 DANS LES PAYS AFRICAINS ANGLOPHONES

Tim Jones

De quoi est-ce qu'on parle ?

Qu'entend-on par " L'implantation du SCN93 " ? Depuis les années cinquante ou soixante les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des pays africains anglophones (PAA) se sont engagés dans la comptabilité nationale. En d'autres termes, les INS ont produit des estimations du PIB et de ses composantes de manière approximative selon les standards internationaux. Parfois, au moyen d'une certaine assistance technique, ils ont établi de meilleures estimations pour de nouvelles années de base. Ceci a été souvent réalisé grâce à l'utilisation de données provenant d'enquêtes sur les dépenses des ménages. Pour une analyse économique plus approfondie, des experts internationaux ont oeuvré à la construction de matrices de comptabilité dite sociale (SAM). Malheureusement, ces matrices ont été abandonnées par l'SCN 2008, apparemment parce qu'elles " vont au-delà d'une structure de comptabilité rigoureuse basée sur l'observation ".

D'autre part, les INS n'ont jamais préparé des comptes sectoriels réguliers comme ce fut le cas au Royaume Uni depuis 1940. Ces comptes furent créés afin de répondre à la question posée par Keynes " Comment financer la guerre ? " puisque l'épargne du secteur ménages a joué un rôle essentiel dans la réponse à cette question. Aujourd'hui, les comptes sectoriels intégrés sont au coeur du SCN. Mais si l'implantation du SCN93 dans les PAA implique la mise en place des comptes (et des bilans) sectoriels dans les années prochaines, il faut douter de sa pertinence.

Il faut rappeler ici les caractéristiques des pays concernés (l'Afrique du Sud étant exclue). Ceux-ci manquent de ressources, et pas seulement de ressources statistiques. Leurs économies sont petites, ne comprenant que quelques centaines d'entreprises formelles. Dans la plupart des cas, le PIB est bien inférieur à €20 milliards. Le secteur informel, incluant les activités agricoles et non monétaires, représente jusqu'à 65% du PIB.

Le secteur informel

Aucun pays ne sait mesurer la taille et la tendance du secteur informel annuellement, encore moins trimestriellement. D'une part, les tendances dans les branches dépendent de la totalité des entreprises concernées. Comment devine-t-on si cette totalité augmente ou diminue ? D'autre part, il est bien connu que la plupart des gens sont réticents à révéler leurs revenus. Il ne faut pas rêver. En revanche, mesurer la consommation des ménages est beaucoup plus faisable. La consommation est généralement moins concentrée, mieux distribuée dans la population que la production. Ceci implique des coefficients de variation moins élevés (pour une taille d'échantillon donnée) dans une enquête sur la consommation que dans une enquête sur la production. Dans l'optique de l'équilibre ressources emplois des produits, étant donné les dépenses des ménages et les activités formelles, on peut arriver à estimer la production approximative du secteur informel.

Consommations des ménages

L'expérience dans les pays développés suggère que les enquêtes auprès des ménages parviennent mal à mesurer sa consommation. (Personnellement, en étudiant les données de restauration pendant des années soixante-dix au Royaume-Uni, j'ai trouvé un grand écart entre la croissance selon l'enquête auprès des entreprises et celle de l'FES (*Family Expenditure Survey*) auprès des ménages, j'ai beaucoup préféré ce dernier, bien que les données trimestrielles – très variables – aient dû être lissées.) Quoi d'autre là où les activités informelles et l'autoconsommation dominent ?

Dans les PAA en général, les enquêtes auprès des ménages sur la consommation ne se font que tous les cinq ans. Elles sont chères et exigeantes. Elles sont utilisées à plusieurs fins : l'analyse de la pauvreté ; les pondérations pour les indices de prix à la consommation (IPC) et pour les parités de pouvoir d'achat. En principe, les comptables nationaux dans les pays doivent en profiter pour améliorer leurs estimations du PIB. Mais ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant qu'avec de l'assistance technique. Construire un tableau des équilibres ressources emplois (TRE) n'est pas évident si l'on n'y a jamais été impliqué. Sans la formation précise, réviser les séries annuelles selon la nouvelle année de base n'est pas simple non plus.

Le secteur formel

Même au niveau du secteur formel, l'estimation n'est pas aisée. Avec un champ si petit, un manque de plan comptable et de DSF, des répondants qui ne veulent pas répondre, de grosses erreurs d'observation et de saisie (montants saisis à onze chiffres au lieu de dix), et des variations naturelles et fortes, ceci est peu surprenant. Au moins ici il y a de l'espoir : le système TVA depuis quelques années introduit dans les PAA, malgré tous ses défauts, peut être exploité de même que le système douanier pour les statistiques du commerce extérieur.

Les estimations conjoncturelles

En général dans les PAA, il est d'usage pour les INS de préparer des estimations du PIB dans un délai de quelques semaines. En Afrique de l'Est, il faut en plus des estimations selon les années fiscales (juillet à juin). Dans certains cas, ils se sont engagés à produire des prévisions (au Nigeria, six mois avant la fin de l'année).

Expériences en Tanzanie

Dans les années quatre-vingt-dix il y a eu deux projets de l'assistance technique distincts mais simultanés au bureau national de la statistique (NBS). L'un s'occupait de re-baser les estimations annuelles du PIB sur une nouvelle année de base (1992) tandis que l'autre mettait en place un TES pour la même année. (Une enquête budget consommation (HBS) a eu lieu en 1991-2.) Le TES, complété plus tard, a montré un PIB plus grand.

Durant les premières années du nouveau siècle, après la réalisation encore d'une HBS en 2000-1, un TRE pour l'année 2001 a été construit en utilisant les données de cette enquête avec les coefficients techniques du TES de 1992 et en effectuant l'arbitrage de nouveau. Le résultat global du PIB en 2001 n'a pas été trop éloigné des estimations existantes, mais il y a eu de grands écarts dans le détail. Ces résultats intégrés ont été adoptés comme nouvelle base pour les estimations annuelles. Malheureusement, depuis ce temps-là, celles-ci ne montrent pas un aperçu fiable, car les taux de croissances réels dans les branches sont limités à rester proches de ceux de l'année précédente quoique montrent les indicateurs. On peut dire, comme il est le cas ailleurs, qu'il y a "des erreurs de compréhension". En principe, l'exercice TRE doit être repris suivant l'enquête budget consommation de 2006/7. Jusqu'au début de l'année 2010, les ressources n'étaient pas encore disponibles.

Expériences en Ouganda

Les années quatre-vingt-dix ont marqué la renaissance de l'économie de l'Ouganda et, avant la fin de cette décennie, la naissance du Bureau de la Statistique de l'Ouganda (UBOS). Compte tenu des difficultés de mesurer la production agricole d'une manière directe, la politique de l'UBOS était de réaliser des enquêtes budget consommation (UNHS) tous les trois ans. Les estimations du PIB ont été donc effectuées dans l'optique des dépenses ainsi que celle de la production, avec un écart statistique mais pas tout à fait indépendamment.

Après une enquête auprès des entreprises relative à 2001 et l'UNHS de 2002, un consultant du FMI a développé un TRE très détaillé. Bien que ce dernier ait servi ultérieurement comme nouvelle base pour la série des estimations annuelles du PIB et de ses composantes, personne de l'équipe actuelle de la CN n'y a été impliqué.

Expériences au Rwanda

Au Rwanda, quelques temps après le génocide, des estimations annuelles du PIB fut remises en place avec une assistance technique à plein temps de PNUD, dans une manière simple. En 2001, le gouvernement commissionnât une étude pour savoir pourquoi les impôts sur le revenu étaient si bas par rapport au PIB (qui ne montait qu'à 1,6 milliards de dollars). La réponse fut suggérée dans la taille énorme du secteur non formel là-dedans. Etant donné qu'une enquête intégrée des conditions de vie (EICV) venait d'être réalisée, une des recommandations fut de mettre en place un TRE pour s'assurer du niveau et de la structure du PIB. Projet EREBS donc suivit, avec des missions ponctuelles et une ERE réduite (sans matrice de consommation intermédiaire). Comme en Tanzanie, le résultat global du PIB en 2001 n'a pas été trop éloigné des estimations existantes, mais il y a eu des écarts dans le détail. En utilisant les données du système TVA pour la production formelle, pour la première fois des estimations de la taille du secteur informel ont été établies. En outre, le système d'estimations annuelles, basé principalement sur des indicateurs disponibles, a été révisé et amélioré.

En 2008, une équipe toute neuve de CN a été recrutée à l'INSR. En même temps un projet avait été établi avec trois buts :

- Construire un tableau type ERE nouveau, en utilisant entre autres les données provenant d'une nouvelle EICV de 2006.
- Renouveler le système régulier en passant à la nouvelle année de base (2006).
- Produire des estimations trimestrielles ainsi qu'annuelles.

Les estimations trimestrielles étaient surtout requises afin de réaliser des estimations conjoncturelles pour les années fiscales (désormais juillet à juin) ainsi que les années calendriers. En tout le projet a duré un an comme il avait été prévu au début.

Au mois de février 2009, avec l'aide d'un financement de l'FMI-EastAFRITAC, l'INSR a mené un atelier de quinze jours. Le caractère de cet atelier a été régional aussi que national, avec la participation des comptables nationaux des pays voisins de l'Afrique de l'Est. Ces personnes étaient expérimentées dans l'estimation du PIB, mais ils n'avaient jamais eu d'expériences des ERE. Pendant l'atelier, les participants avaient alimenté un tableau ERE simplifié. Plus tard, les équilibres des produits ont été faits à la main. (L'équilibre de la consommation intermédiaire n'a pu être achevé qu'au niveau global.)

Au cours de l'exercice, uniquement MS Excel a été utilisé, avec la formule puissante de SOMMESI. Ni le temps, ni l'équipe expérimentée, ni les données fiables détaillées, n'ont été disponibles pour alimenter le logiciel ERETES, même avec la grande bonne volonté d'un collègue excellent de la Côte d'Ivoire.

Au Rwanda, presque tous les indicateurs annuels ont une disponibilité trimestrielle. Très peu des chiffres annuels étaient basés sur les comptes commerciaux des entreprises. Forcément donc, ils sont plein d'hypothèses, comme c'est le cas presque partout dans les PAA. Mais ils peuvent servir à indiquer les grandes tendances bien qu'il faut absolument les calibrer au moment où la prochaine EICV soit réalisée.

Expériences ailleurs

Depuis 2000 au moins, sauf au Malawi (avec une assistance norvégienne) et à l'Île Maurice, aucun des autres PAA n'a tenté de réaliser un TRE afin de mieux évaluer son PIB. Greffé au Nigeria, au Ghana et au Botswana, nulle part le logiciel ERETES n'a jamais pris. En revanche, Matthew Powell est en train d'assister à son implantation à l'Île Maurice, petite économie plus formelle, de revenu moyen, où les conditions sont beaucoup plus favorables. Un appui léger en CN a été apporté par le FMI (du projet GDDS sur un financement britannique) en Gambie, au Nigeria, au Sierra Leone, au Swaziland et à la Zambie. Bien que cet appui ait été apprécié par les pays concernés, il n'a pas bouleversé leurs systèmes.

Actions à mener

Quelles sont les actions prioritaires à mener ? Au niveau international, ne pas insister sur l'implantation du SCN partout, avec des "milestones". Ceci n'est pas un voyage que les pays doivent entreprendre. Définir les tableaux très simples (déjà fait ?) qui sont requis régulièrement sur le PIB, ses composantes et les agrégats associés au niveau national. Pour soutenir les estimations annuelles, exiger des pays la

mise à jour régulière de leurs années de bases, utilisant les données sur les dépenses des ménages dans l'optique ERE. Développer une pédagogie très pratique, limité à ces buts. Permettre de laisser tomber les aspects secondaires et difficiles à réaliser du SCN (déflation indépendant de la consommation intermédiaire, calcul plus complexe de SIFIM et sa répartition, ajustements pour le stockage de produits finis, travail en cours...).

Ne pas insister non plus sur les nomenclatures internationales avec des centaines de postes comme le SICI (et surtout pas sur le CCP avec ses codes d'une structure différente) sans la forte adaptation à la région concernée. La nomenclature COICOP, vraiment épouvantable, monstrueuse, est à réviser. (Parmi les 50 postes au deuxième niveau, un seul est consacré à la nourriture chez soi, dotée dans les PVD d'un poids tournant autour de cinquante pour cent de la consommation des ménages. Il faut creuser plus profondément pour trouver des types de nourriture clés, alors que les services sexuels sont dotés d'un poste du même niveau.)

Au niveau des pays, se concentrer (comme on le déjà fait) aux besoins prioritaires des utilisateurs sur le terrain. (Il faut de l'adéquation comme toujours. Exemple : connaître la formation brute de capital fixe par branche est bien souhaitable. La mesurer d'une manière complète, très dur.) Mettre le paquet sur les enquêtes budget consommation, bien conçues, bien réalisées et surtout bien analysées sur place. Ne pas rêver à mesurer le secteur informel directement, sauf de temps en temps dans l'optique des enquêtes 1-2-3.

Pour le secteur formel, exploiter à fond le système de la TVA, comme on le fait avec le système douanier. Les défauts sont évidents, mais si des efforts sont mis à les traiter, ils ne sont pas pires que les erreurs qui interviennent dans les enquêtes statistiques. Une fois établi, un tel système ne coûte presque rien. Limité bien sûr aux entreprises enregistrées, il couvre quand même le secteur taxable, ce qui est important pour l'état. Si la loi le permet, les fiches peuvent non seulement servir comme un registre des entreprises avec des variables auxiliaires puissantes mais aussi fournir des données conjoncturelles sur les chiffres d'affaires.

Conclusion

Les statistiques doivent d'une part répondre aux exigences et d'autre part être réalisables, surtout dans les pays aux ressources limitées. Dans les PAA, le PIB ainsi que sa croissance et ses composantes sont, avec l'IPC, les données les plus demandées dans les statistiques économiques produites par les INS. Ces derniers produisent donc des estimations d'une façon ou d'une autre, souvent dans des délais assez brefs, mais typiquement basées sur peu d'informations fiables. La question n'est donc pas comment planter l'SCN tel qu'il est, ce qui n'est pas nécessaire, mais bien comment améliorer l'estimation du PIB et de ses composantes afin de fournir un schéma réaliste de la structure et du développement de l'économie à peu près en accord avec les concepts du SCN.

En tout, l'approche classique française, d'une compatibilité rigoureuse de bas en haut, peut-elle marcher dans les PAA ? Ce n'est pas évident. Comme l'a dit Vanoli : " La dualité système de comptes / agrégats est une gêne " !

LA MISE EN PLACE DU SCN93 ET D'ERETES AU CAMEROUN

Erith NGHOGUE

INS-Cameroun

Le Cameroun comme la plupart des pays francophones d'Afrique subsaharienne élabore ses comptes nationaux selon les recommandations du Système de Comptabilité Nationale (SCN). Il faut cependant relever que le processus de mise en œuvre des différentes versions du SCN n'a pas toujours été facile compte tenu de certaines contraintes et de certaines spécificités liées au pays : mise en œuvre progressive d'un système statistique performant, ressources humaines et financières insuffisantes

Par ailleurs, le Cameroun a été l'un des pays pionniers d'Afrique francophone subsaharienne à utiliser le progiciel ERETES pour la confection des comptes nationaux. Le document s'attèle à présenter la mise en œuvre du SCN93 et l'utilisation du module ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux au Cameroun.

THE IMPLEMENTATION OF SNA93 AND ERETES IN CAMEROON

Erith NGHOGUE

(INS-Cameroun)

Cameroon as well as most Francophone countries of sub-Saharan Africa carry out its national accounts as recommended by the System of National Accounts (SNA). It should be remembered that the process of implementation of different versions of the SNA has not always been easy due to certain constraints and certain characteristics related to country: progressive implementation of a statistical system, insufficient human and financial resources

Furthermore, Cameroon has been one of the pioneer countries of Sub-Saharan Francophone Africa to use the software ERETES for compiling national accounts. The paper presents the implementation of SNA93 and the use of the module ERETES for compiling national accounts in Cameroon.

Sigles et abréviations

| | |
|-----------------|---|
| AFRISTAT | OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE |
| BDP | BALANCE DES PAIEMENTS |
| CAF/FAB | COÛT ASSURANCE FRET/FRANCO A BORD |
| CB | COMPTE DE BRANCHE |
| CEMAC | COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE |
| CF | CONSOMMATION FINALE |
| CITI | CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE PAR INDUSTRIE |
| CPC | CLASSIFICATION CENTRALE DES PRODUITS |
| DSA | DEPARTEMENT DES SYNTHESES ET ANALYSES ECONOMIQUES |
| ECAM | ENQUÊTE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES |
| EESI | ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL |
| ERE | EQUILIBRE RESSOURCES EMPLOIS |
| ERETES | EQUILIBRE RESSOURCES EMPLOIS TABLEAUX ENTREES SORTIES |
| FBCF | FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE |
| FMI | FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL |
| INS | INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE |
| INSEE | INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES |
| MINFI | MINISTERE DES FINANCES |
| OHADA | ORGANISATION POUR L'HARMONISATION DU DROITS DES AFFAIRES EN AFRIQUE |
| RGPH | RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT |
| SCN | SYSTÈME DE COMPTABILITE NATIONALE |
| TCEI | TABLEAU DES COMPTES ECONOMIQUES INTEGRES |
| TRE | TABLEAU RESSOURCE EMPLOI |

Introduction

Le Cameroun comme la plupart des pays francophones d'Afrique subsaharienne élabore ses comptes nationaux selon les recommandations du Système des Nations Unies (SCN). Il faut cependant relever que le processus de mise en oeuvre des différentes versions du SCN n'a pas toujours été facile compte tenu de certaines contraintes et de certaines spécificités liées au pays : mise en oeuvre progressive d'un système statistique performant, ressources humaines et financières insuffisantes...

Par ailleurs, le Cameroun a été l'un des pays pionniers d'Afrique francophone subsaharienne à utiliser le progiciel ERETES pour la confection des comptes nationaux.

Le présent document s'attèle à présenter la mise en oeuvre du SCN93 et l'utilisation du module ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux au Cameroun. Il est structuré en quatre grands points :

- i) Une brève histoire de l'implantation du SCN 93;
- ii) Méthodes et sources;
- iii) L'organisation des travaux;
- iv) Les difficultés liées à l'élaboration des comptes nationaux au Cameroun.

Brève histoire de l'implantation du SCN 93 au Cameroun

Les premiers comptes nationaux pour le Cameroun Oriental ont été élaborés pour les années 1959, 1962/63 et 1963/64. Le système de Courrier qui s'appuyait sur le SCN 1948 (une adaptation du système de comptabilité nationale française) avait permis d'élaborer les comptes de 1969 et 1970. Par la suite, le SCN 1968 a été utilisé pour produire la série des comptes de 1971/72 à 1988/89.

Depuis 1993, l'Institut National de la Statistique (INS) s'est engagé dans un processus de refonte et de modernisation des comptes nationaux du Cameroun. Ce faisant, l'INS poursuivait trois objectifs principaux :

La prise en compte du nouveau Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 93), cadre de référence de l'élaboration des comptes nationaux en vue de garantir la comparabilité internationale, de la révision 3 4 de la classification internationale type par industrie (CITI), ainsi que de la nouvelle classification centrale des produits (CPC) ;

- L'utilisation des possibilités de la micro-informatique dans l'élaboration des comptes de la nation ;
- La mise à jour des comptes nationaux, consécutive à la mise en place d'une nouvelle année de base 1989/90.

Ainsi, la mise en oeuvre du nouveau système de comptabilité nationale au Cameroun a apporté cinq innovations principales :

1. Adoption du SCN 1993

Une nouvelle année de base en référence au SCN1993 a été mise en place. Dans ce cadre, un certain nombre de travaux prévus par le cadre central ont été effectués :

- le calcul d'un Tableau Ressources-Emplois (TRE) selon les nomenclatures d'activités et de produits retenues ;
- des travaux analytiques à prix courants et à prix constants selon les nomenclatures retenues ;
- une décomposition des comptes de branche selon six (6) modes de production (y compris l'économie informelle) pour tous les niveaux de branches retenus dans la nomenclature d'activités ;
- le chiffrage d'une matrice relative à la population active occupée.

Les concepts et définitions du nouveau système ont été adoptés selon une approche directe et non par simple transposition des élaborations antérieures.

Par ailleurs, de nouvelles nomenclatures d'activités et de produits conformes à la révision 3 de la CITI et de la CPC ont été élaborées :

- la nomenclature des activités comporte deux niveaux : 44 branches et 102 sous-branches ;
- la nomenclature des produits emboîtée avec celle des activités comporte 3 niveaux et comprend 287 produits au niveau le plus fin.

2. Meilleure couverture des phénomènes économiques

- Un regard nouveau a été porté sur les domaines suivants :
- L'aide internationale : son évaluation directe permet de mieux saisir son impact sur l'économie nationale notamment dans l'estimation de la formation brute de capital fixe (FBCF) ;
- La production non marchande pour compte propre des ménages ;
- La consommation de capital fixe des Administrations Publiques ;
- Le commerce extérieur non enregistré ;
- L'économie informelle ;
- La sous déclaration statistique des entreprises formelles ;
- La population active occupée. Elle est mieux connue grâce à la mise en cohérence des ratios socio-économiques.

3. Démarche structurée

La nouvelle démarche repose sur trois axes principaux :

- une intégration temporelle des travaux depuis les sources statistiques jusqu'aux résultats ;
- une approche intégrée des données comptables ;

- une procédure d'élaboration itérative permettant : (a) d'intégrer toutes les informations disponibles en les confrontant entre elles ; et (b) d'abandonner le système d'estimation par solde

4. Développement de l'esprit d'équipe

Les tâches sont réparties entre les membres de l'équipe, avec décentralisation des responsabilités, transparence des méthodes, confrontation des hypothèses et une coordination rigoureuse des étapes de travail, dans un processus itératif de centralisation-décentralisation jusqu'à la synthèse finale.

5. Exigence de la cohérence des données

Elle a consisté en la mise en place d'un fichier de suivi des entreprises formelles, l'exploitation des données disponibles sur l'emploi et les revenus et la mise en cohérence des données de la Balance des Paiements avec celles de la Comptabilité Nationale.

Concomitamment, depuis l'année 2005, le Cameroun s'est engagé dans la production des comptes provisoires avec l'appui d'AFRISTAT et de l'INSEE. La méthodologie s'appuie essentiellement sur le SCN 93. A ce jour, les comptes provisoires des années 2005 à 2008 ont été élaborés et publiés au cours du mois de juillet de l'année suivante.

Actuellement, le Cameroun est engagé dans un processus de révision de l'année de base des comptes nationaux qui date de 1989/90. La nouvelle année de base retenue est 2005. Plusieurs raisons militent en faveur de ce choix :
– Les changements observés dans l'économie nationale depuis 1990 ;

- *La réalisation de nouvelles enquêtes d'envergure nationale (recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2005), l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2005), la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 2007)) ;*
- *Une meilleure prise en compte des recommandations du SCN 93 notamment en ce qui concerne la ventilation du SIFIM par secteur institutionnel et par branche d'activités, et le calcul de la CCF des administrations publiques ;*
- *La disponibilité des informations permettant l'élaboration des comptes financiers ;*
- *Un début d'application du SCN 2008 par la prise en compte de la révision 4 de la CITI dans la nomenclature d'activités du Cameroun.*

Méthodes et sources

Démarche méthodologique

La démarche d'élaboration comporte 6 étapes principales : (i) la mise en place des nomenclatures et l'inventaire des sources. Cette phase est réalisée une fois pour toute lors de l'élaboration de l'année de base ; (ii) la collecte et le traitement des sources de données ; (iii) les pré-arbitrages¹ ; (iv) les travaux analytiques qui comprennent l'élaboration des Équilibres Ressources Emplois (ERE), des Comptes de Branches (CB) et des comptes des secteurs institutionnels (matrice de qui-à-qui²) ; (v) la synthèse ; et (vi) les travaux post-synthèse (préparation de la campagne suivante).

Un guide méthodologique décrivant ces différentes étapes a été édité et un résumé est présenté dans la publication des comptes nationaux en août 2005. Cette série diffère des précédentes par le passage de l'exercice budgétaire (juillet /juin) à l'année civile (janvier/décembre) conformément aux normes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), au plan comptable OHADA et aux exigences du FMI en ce qui concerne le Système Général de Diffusion des Données (SGDD).

Les tableaux de synthèse généralement publiés sont :

- des Tableaux des Ressources et des Emplois (TRE) anciennement connus sous la dénomination de Tableau Entrées-sorties (TES) dans le SCN68, valorisés à prix courants et à prix constants de l'année 1993 et 2000 ;

1. Confrontation des différentes sources de données pour chaque opération sur biens et services et de répartition.

2. Il s'agit d'un tableau de travail qui permette d'intervenir sur les opérations (revenus de la propriété, impôts courants/revenus et capital, contributions sociales et prestations, etc.) appartenant au champ du TCEI.

- des Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI), autrefois appelés Tableaux Economiques d'Ensemble (TEE) dans le SCN68.

Au Cameroun, le PIB est calculé suivant trois optiques : l'optique production, l'optique dépense et l'optique revenu. Les deux premières approches sont obtenues dans le TRE tandis que la dernière est obtenue à partir du TCEI.

La démarche consiste à estimer parallèlement les opérations sur biens et services et les opérations de répartition. Par la suite, les estimations de ces différentes opérations sont confrontées dans les tableaux de travail (Équilibre Ressources Emplois (ERE), Compte de Branche (CB) et matrice de qui-à-qui).

Les ERE sont élaborés pour chacun des 293 produits que compte la nouvelle³ Nomenclature de Produits du Cameroun (NPC) et les CB pour chacune des 116 branches de la nouvelle Nomenclature d'Activités du Cameroun (NAC). La matrice de qui-à-qui est élaborée pour les différentes opérations entrant dans le champ du TCEI. Pour chaque opération de répartition, il s'agit d'assurer la cohérence entre les secteurs institutionnels qui offrent et les secteurs qui reçoivent.

Les Sources

Optique Dépense

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques (APU) et des Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) découlent de l'estimation de leurs productions non marchandes, elles-mêmes calculées en exploitant diverses sources administratives et privées. On distingue également les dépenses de consommation finale en produits non marchands individualisables et collectives.

Les dépenses de consommation finale des ménages sont de deux types : marchandes et non marchandes. Les sources de données utilisées à ce jour sont : (i) l'enquête budget consommation de 1984 ; (ii) l'enquête 1-2-3 de 1993 et 1994 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation ; (iii) et les enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM I de 1996, ECAM II de 2001 et ECAM III de 2007). Des hypothèses sont faites sur l'indice de volume par produit et l'indice de prix par produit est dérivé de l'indice national des prix (INP). Ces indices sont donc utilisés pour calculer la consommation finale à prix constants et courants d'une année donnée. Les élasticités prix sont également calculées pour vérifier la cohérence des résultats obtenus. Par ailleurs, ces projections de la consommation des ménages sont naturellement confrontées aux résultats des enquêtes quinquennales budget-consommation pour en mesurer l'écart.

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) privée est principalement obtenue par exploitation des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) des entreprises. Les variables saisies concernent la valeur des terrains, des immeubles non résidentiels, des immeubles résidentiels, des autres constructions, des plantations, du matériel de transport, du matériel d'exploitation, des immobilisations corporelles en cours, etc. Il figure également dans ces documents comptables les différents stocks de produits (matières premières, produits en cours, produits finis et produits pour revente).

La FBCF des ménages est estimée à partir de trois sources : l'enquête budget consommation (dépenses de construction du logement du ménage) ; les DSF des entrepreneurs individuels et l'enquête 1-2-3 (équipements de l'unité de production informelle).

La FBCF publique découle du traitement des documents sur la situation de crédits qui décrit les dépenses effectuées par l'administration publique centrale (APUC), les comptes administratifs, les états financiers ou les comptes d'exploitation des administrations publiques décentralisées (APUDEC), le budget communal et les comptes administratifs communaux pour les collectivités locales (APUL) et l'aide internationale dont les données sont fournies par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Les importations et exportations de biens et services proviennent des statistiques douanières et de la balance des paiements (BDP). Une table de passage est élaborée pour passer des données du commerce extérieur qui sont présentées suivant le Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) à la nomenclature de produits de la comptabilité nationale. L'évolution des

³ Pour l'année de base 2005, les nomenclatures de produits et d'activités ont fait l'objet de modifications pour y faire ressortir les nouvelles activités/produits au Cameroun et prendre en compte certains changements de la CITI 4.

valeurs unitaires nous donne les indices de prix et l'indice de volume se déduit du rapport entre l'indice de valeur et de prix. La balance des paiements est confectionnée par le Ministère des Finances (MINFI) et un tableau de passage est confectionné entre sa nomenclature et celle des comptes nationaux.

Optique revenu

Les informations sur la rémunération des salariés et l'impôt net de subvention sur la production des sociétés non financières et financières proviennent des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises.

S'agissant de l'Administration publique, ces mêmes informations sont obtenues par exploitation des documents sur la situation mensuelle de la solde, du tableau des opérations financières de l'Etat, des documents comptables des collectivités locales et établissements publics.

Concernant le secteur des ménages, ces informations proviennent des DSF des entrepreneurs individuels et/ou de l'exploitation des données d'enquête sur le secteur informel.

L'excédent brut d'exploitation/revenu mixte est estimé par solde entre la valeur ajoutée provenant du compte de production de chaque secteur institutionnel et les éléments sus évoqués. Enfin, il est à noter que les comptes des secteurs sont élaborés uniquement à prix courants.

Optique production

Les informations sur la production marchande et non marchande et les consommations intermédiaires des différentes branches d'activité proviennent de plusieurs sources d'informations. Les informations sur la production sont à prix de base tandis que celles sur les consommations intermédiaires sont à prix d'acquisition.

Les productions en quantité des produits de l'agriculture vivrière et industrielle d'exportation proviennent des statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Elles sont valorisées en utilisant les informations issues de l'enquête sur la formation des prix des produits vivriers réalisée par l'Institut National de la Statistique et les prix unitaires à l'exportation ou les cours mondiaux.

Les données sur l'élevage et la pêche proviennent du Ministère de la pêche et des industries animales. A défaut d'informations sur l'évolution du cheptel, un modèle construit à partir de la consommation finale de viande et le taux de passage entre le bétail sur pied et la viande est utilisé.

La production et les consommations intermédiaires de la sylviculture et exploitation forestière, des industries extractives, manufacturières, etc. sont obtenues par exploitation des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises de ces branches. Il est à noter que la DSF est un document élaboré chaque année par les entreprises formelles et qui présente leurs situations financières et comptables.

La production des banques et des institutions de micro-finance, assurances et courtages d'assurance sont également obtenues par exploitation des DSF et du rapport sur le marché des assurances élaboré chaque année par le MINFI.

La production non marchande des administrations publiques est valorisée par les coûts à savoir la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire, les autres impôts moins subventions sur la production et la consommation de capital fixe. Ces informations sont issues des différents documents des administrations publiques (APU) mentionnés aux sections précédentes.

Les informations sur les différents types d'impôts notamment la taxe sur la valeur ajoutée, les droits de douane, les taxes à l'exportation, etc. sont issues de la balance des comptes du Trésor qui renseigne sur les recettes des APU centrales, du tableau de bord des finances publiques, du tableau de bord des impôts et du document portant sur la loi de finances du Cameroun.

L'économie camerounaise étant fortement informelle, des matrices de production et de consommations intermédiaires par branche d'activité sont également élaborées pour prendre en compte la richesse créée par ce secteur de l'économie. Les sources de données utilisées à ce jour sont l'enquête 1-2-3 réalisée en 1993 et 1994, et l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée en 2005.

Les informations sur l'emploi et des hypothèses sur la constance des coefficients techniques et de la productivité du travail (production sur emploi) sont parfois utilisées en l'absence de données sources.

Organisation des travaux des comptes nationaux

L'équipe et l'équipement des comptables nationaux

L'équipe des comptables nationaux est constitué de 21 personnes dont 15 cadres (ingénieurs statisticiens économistes, ingénieurs des travaux statistiques) et 6 techniciens de la statistique et assimilés.

Concernant la rémunération, avec le passage de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) à l'Institut National de la Statistique le personnel a bénéficié d'un nouveau statut⁴ qui devrait apporter une amélioration de sa situation. Ainsi, le salaire moyen de l'équipe des comptables nationaux, majoritairement constituée de cadres, pourrait varier entre 450 et 500 euros par mois.

Au niveau des équipements, l'équipe des comptes nationaux dispose de treize (13) ordinateurs pentiums IV, cinq (05) onduleurs, deux (02) imprimantes et une (01) photocopieuse. Ce matériel s'avère donc insuffisant au regard de la taille de l'équipe.

Champ des responsabilités de l'équipe

L'équipe des comptables nationaux a pour tâche principale le traitement des sources de données, l'élaboration des comptes nationaux provisoires et définitifs. L'élaboration des comptes trimestriels et régionaux fait également partie des activités de l'équipe mais n'a pas encore débuté.

S'agissant de la diffusion, un document d'analyse est produit par l'équipe à la fin des travaux d'une campagne de comptes et mis à la disposition des utilisateurs.

Par ailleurs, l'équipe participe aux travaux du programme de comparaison internationale de prix pour l'Afrique (PCI-Afrique). Elle participe aussi à la collecte des données notamment dans le cadre des enquêtes trimestrielles de conjoncture et comptes provisoires, à la préparation technique de certaines enquêtes d'envergure nationale telles que l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM), l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI), etc. En effet, les informations collectées lors de ces enquêtes doivent respecter le cadre du SCN pour être facilement intégrées dans les comptes nationaux.

Organisation du travail

L'organisation du travail s'effectue selon deux (2) modes : administratif et technique.

Sur le plan administratif, l'exécution des tâches respecte scrupuleusement l'organigramme mis en place par l'INS⁵.

Sur le plan technique, l'organisation du travail épouse la démarche itérative et intégrée proposée par le logiciel ERETES⁶. Dans ce contexte, l'organisation du travail est de type fonctionnel, laquelle se réfère au contenu technique des tâches à réaliser (connaissance du contenu des données, traitement des sources de données, processus d'élaboration, maîtrise des techniques particulières, etc.). Cette répartition fonctionnelle des tâches et des responsabilités s'exécute dans un mode de fonctionnement en réseau, lequel est animé par deux administrateurs de la base ERETES (l'un pour le versant TRE et l'autre pour le versant secteur institutionnel).

Les apports du logiciel ERETES

La mise en place de la série des comptes 1989/90 à 1997/98 a été réalisée à l'aide du progiciel "ERETES". Il s'agit d'un outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, mis au point dans le cadre du Projet d'Informatisation des Administrations Financières (PIAF), par une équipe composée de Michel SERUZIER, expert en comptabilité nationale, et du laboratoire de recherche en informatique de l'Université de Lyon I (CREPFI) sous la direction de Bernard BOURRIQUEN.

L'appui financier et logistique a été assuré par la Coopération française et l'Union européenne. L'équipe chargée de l'élaboration des comptes nationaux du Cameroun a bénéficié de l'assistance technique de Michel SERUZIER de 1993 à 1999.

4. Il est à noter qu'à ce jour le statut adopté par le Conseil d'Administration de l'INS n'est appliqué que partiellement compte tenu de la contrainte budgétaire.

5. Voir Annexe pour l'organigramme du Département des Synthèses et des Analyses Economiques (DSA).

6. Equilibre Ressources Emplois Tableaux Entrées Sorties.

Le travail dans ERETES est organisé autour d'une base de données relationnelle, structurée, assurant la gestion de l'ensemble des données sources collectées et stockées préalablement à la réalisation des comptes proprement dits, ainsi que les données rentrées lors des arbitrages.

Le système ERETES n'automatise pas le traitement des comptes nationaux, mais il accompagne les comptables dans l'exécution de leurs tâches. L'utilisateur est conduit tout au long de sa démarche par une logique rigoureuse et suffisamment explicitée.

C'est aussi un outil de gestion de projet par son aspect guide des travaux à réaliser, de suivi des tâches accomplies, de pilotage du travail d'équipe et des possibilités de garder en mémoire des repères méthodologiques grâce au bloc note incorporé.

En résumé, le module ERETES, utilisé actuellement par l'équipe des comptes nationaux pour l'élaboration des comptes définitifs et provisoires, comprend :

- une base de données ;
- des outils de travail permettant l'élaboration tant des ERE et CB que des tableaux de synthèse TRE et TCEI ;
- un système de pilotage des travaux ;
- un guide méthodologique.

Phases de centralisation et de décentralisation

Phases de décentralisation

Au cours du paramétrage du module ERETES pour une campagne de comptes donnée, l'administrateur du système ou le responsable de la campagne repartit les tâches entre les différents comptables à partir du poste central. Cette répartition consiste à affecter des branches, des produits et des familles d'opération à chaque comptable national de l'équipe par l'utilisation de l'outil " Distribution de la base " du système ERETES.

Ainsi, chaque comptable est propriétaire de son domaine (branches, produits, opérations) tout au long de la phase de décentralisation sur son poste local. Cette phase est donc celle de la réalisation des équilibres ressources emplois (ERE) sur produits, des comptes de branches (CB) et des matrices de qui-à QUI. Elle est encore appelée phase de " travaux analytiques ".

L'ERE est un tableau de travail où sont confrontées l'offre et la demande d'un produit donné. C'est un équilibre ex post. Les ERE peuvent être réalisés en quantité physique ou/et en valeur; à prix courants et à prix constants. Il est construit pour chacun des 293 produits de la nomenclature.

Le CB est un tableau qui présente les comptes de production et d'exploitation par mode économique de production, l'emploi (population active occupée ou force de travail) et quelques ratios économiques. Les comptes de branche sont construits pour les 116 branches de la nomenclature d'activité. En colonne, l'on retrouve les différents modes de production : formel DSF, formel non déclaré, formel sousdéclaré, les Administrations Publiques, l'informel et les ménages.

Phases de centralisation

La phase de centralisation intervient après l'élaboration analytique des ERE et CB en phase décentralisée. On procède alors à la centralisation des bases de travail des différents comptables en utilisant l'outil " rapatriement des bases " du système ERETES.

La centralisation a pour objectif principal de préparer la synthèse finale en recherchant :

- la convergence entre la production des branches et la production des produits ;
- la convergence entre l'offre et la demande des CI ;
- la cohérence du suivi des filières et des diagonales (y compris les filières implicites ou cases imposées).

La finalité étant de rechercher la convergence entre le PIB calculé selon l'approche demande et le PIB calculé selon l'optique production.

Les publications des comptes nationaux du Cameroun en SCN 1993

Les comptes nationaux du Cameroun sont élaborés chaque année par le Département des Synthèses et des Analyses Economiques (DSA) de l'Institut National de la Statistique (INS) dont le siège est basé à Yaoundé - Cameroun. Plusieurs publications officielles de résultats ont eu lieu depuis l'année 1993, date de démarrage du projet de modernisation, de rénovation des comptes nationaux et de passage du Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1968 à celui de 1993.

Les premières intitulées " Les comptes nationaux du Cameroun selon le SCN93 " ont été publiées en avril 1999, avril 2000 et mai 2002 et comprennent la série des comptes allant de

1989/90 à 2000/01. Par la suite, deux missions d'évaluation technique du Fonds Monétaire International (FMI), intervenues respectivement du 29 septembre au 09 octobre 2003 et du 06 au 17 décembre 2004, ont permis d'auditer la méthodologie d'élaboration des comptes et la qualité des données. A l'issue des dites missions, les experts du FMI ont conclu que la méthodologie utilisée est conforme au SCN93 et que les résultats obtenus méritent d'être publiés et utilisés. Ainsi, une autre publication intitulée " Les comptes nationaux du Cameroun 1993-2003 selon le SCN93 " a eu lieu en août 2005. Un CD-Rom a été édité pour la diffusion et peut être consulté.

Problèmes d'élaboration des comptes nationaux du Cameroun

Les difficultés de formation

L'équipe des comptables nationaux camerounais est encore composé des personnes qui ont bénéficié de l'expertise de M. SERUZIER. Ces derniers assurent la transmission des connaissances aux jeunes cadres.

Toutefois, les membres de l'équipe ont déjà participé à de nombreux ateliers et séminaires de formation sur l'utilisation du logiciel ERETES organisés par les organisations régionales, sous régionales ou internationales (CEMAC, AFRISTAT, FMI, etc.). De même, le FMI à travers AFRITAC Centre a déjà financé des missions d'assistance aux comptables dans les domaines suivants : le calcul de la consommation de capital fixe (CCF) ; la ventilation du SIFIM par branches et par secteurs institutionnels ; l'élaboration des comptes financiers et l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.

Cependant, les besoins en formation existent toujours d'une part, pour les cadres nouvellement sortis des écoles de statistique et d'autre part, pour les anciens cadres notamment dans le recyclage de leurs connaissances par rapport aux nouveautés (fonctionnalités nouvelles) du module ERETES.

Difficultés statistiques, en particulier sur la balance des paiements

Le compte du reste du monde est le compte des opérations intervenant entre les unités résidentes et non-résidentes. La principale source d'information est la balance des paiements (BDP) élaborée par le Ministère des Finances du Cameroun. A partir de ce document, il est élaboré des passages vers la comptabilité nationale. La table de passage permet ainsi d'élaborer les tableaux de synthèse tels que :

- tableau de passage BDP aux comptes du Reste du Monde ;
- tableau d'Ajustement CAF/FAB.

Le problème que pose la BDP est celui de sa disponibilité à bref délai pour permettre l'élaboration des **comptes provisoires**, en particulier le cadrage du compte du reste du monde dans le Tableau des Comptes Économiques Intégrés (TCEI). En effet, pour une année N, l'on a besoin de la BDP de l'année N-1 pour élaborer le compte provisoire de N-1 ; ce qui n'est disponible actuellement que dans un délai d'au moins 12 mois.

7. Les résultats sont également disponibles sur le site web de l'INS : www.statistics-cameroon.org.

Les travaux sur le secteur informel et la consommation finale

Le traitement du secteur informel est un élément essentiel dans le processus d'élaboration des comptes nationaux au Cameroun.

En effet, il apparaît que le secteur informel (y compris l'agriculture) représente environ 50% du PIB dans la série des comptes actuels. Mais, les données permettant effectivement de mesurer le niveau de l'activité de cette importante partie de l'économie sont la plupart du temps ponctuelles et partielles.

C'est ainsi que les informations permettant d'élaborer la série des comptes suscités étaient basées sur l'enquête 1-2-3 réalisée en 1993 et 1994 dans la ville de Yaoundé.

Néanmoins, la nouvelle année de base 2005 a bénéficié des résultats de la deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée en 2005 sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, le problème que pose le secteur informel est celui de sa connaissance entre deux enquêtes dont l'espacement fixé dans le programme statistique minimum est de cinq ans. Une solution aurait été de réaliser des enquêtes légères pour disposer d'un certain nombre de ratios sur le secteur informel année par année mais il se pose le problème crucial du financement.

En définitive, d'une année à l'autre, les comptables nationaux postulent un certain nombre d'hypothèses pour caler le compte du secteur informel notamment le taux de croissance démographique, la production par tête, la productivité du travail et du capital, etc.

Concernant la consommation finale, le problème est identique à celui du secteur informel. En effet, entre deux enquêtes budget consommation dont l'espacement fixé dans le programme statistique minimum est de cinq ans, le comptable national effectue des hypothèses pour dériver la consommation finale par produits : la constance des habitudes de consommation des ménages d'une année à l'autre, le taux de croissance démographique, les élasticités prix de la consommation, etc.

Difficultés liées à l'exploitation des DSF

La Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) est un document administratif que toute entreprise formelle est tenue de fournir aux administrations statistiques et fiscales trois (3) mois au plus tard après la fin d'un exercice. Cette source de données est l'une des plus importantes pour les travaux de comptabilité nationale notamment pour la maîtrise du secteur formel de l'économie.

Ces documents sont collectés chaque année par l'INS auprès de la Direction Générale des Impôts. Avant 2009, les DSF étaient saisies de manière partielle (quelques tableaux identifiés) par l'équipe des comptables nationaux avant leur traitement ; ce qui allongeait les délais de production des comptes. La principale raison étant l'insuffisance de moyens matériels (ordinateurs) et financiers pour le recrutement et le paiement des agents de saisie. De même, l'exploitation des données se faisait sous Excel avec parfois des multiples problèmes de cohérence.

Toutefois, l'année des comptes définitifs 2006 a bénéficié d'un financement qui a permis de recruter les agents pour la saisie de la totalité des tableaux des différentes DSF. Un traitement informatique sous SPSS a permis de traiter les données et de générer les tables économiques de données pour le module ERETES. L'inquiétude actuelle des comptables nationaux réside dans la pérennisation du financement des activités liées au traitement des DSF.

Autres problèmes d'exhaustivité du PIB : transactions transfrontières, fraude

Le commerce extérieur des biens peut être défini comme le mouvement de biens par-delà les frontières d'un pays. Au Cameroun, la principale source de données sur les importations et les exportations de biens est fournie par l'administration des douanes.

Cependant, cette source d'information ne fournit pas l'exhaustivité des échanges de biens entre le pays et l'extérieur. En effet, beaucoup d'échanges transfrontaliers existant entre le Cameroun et le Nigéria, le Tchad, le Gabon, la Guinée équatoriale ne sont pas bien appréhendés pour être intégrés dans les comptes nationaux.

Néanmoins, des enquêtes auprès des postes transfrontaliers sont souvent effectuées par l'INS pour l'estimation du commerce non enregistré. A défaut d'enquête, des estimations sont effectuées lors des arbitrages sur les Équilibres Ressources Emplois sur certains produits déjà identifiés comme susceptibles de contrebande.

S'agissant de la fraude, les déclarations statistiques et fiscales de certaines entreprises du secteur moderne présentent souvent des anomalies (incohérence) entre leur niveau de production et de consommation intermédiaire par exemple. Cette situation correspond souvent à une sous déclaration. Elle est corrigée par les comptables lors de l'élaboration des Comptes de Branches, lesquels permettent ce traitement à partir des modes de production.

Conclusion

Au terme de cette présentation dont l'objectif était d'exposer l'expérience du Cameroun en matière d'implantation du SCN 93 et du logiciel ERETES, il ressort que grâce à l'assistance technique des partenaires au développement, l'équipe des comptables nationaux a réussi à bâtir un système de comptes qui épouse progressivement les recommandations du SCN. Toutefois, l'équipe fait encore face à des difficultés d'accès à certaines sources de données ou d'exhaustivité pour le calcul du PIB.

ANNEXES

Tableau 1 : Ventilation du PIB courant par secteurs d'activités (en milliards de FCFA)

| Libellé | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| Secteur primaire | 697,76 | 895,95 | 995,07 | 1068,08 | 1217,20 | 1356,74 | 1392,68 | 1353,44 | 1443,69 | 1550,62 | 1594,06 | 1580,44 | 1665,61 | 1816,44 | 2066,02 | 2256,97 |
| Agriculture des produits vivriers | 456,48 | 550,48 | 619,68 | 665,34 | 719,50 | 793,19 | 847,62 | 877,03 | 963,66 | 1050,32 | 1058,21 | 1033,65 | 1127,89 | 1214,95 | 1305,44 | 1416,98 |
| Agriculture industrielle et d'exportation | 55,09 | 94,53 | 98,40 | 121,39 | 164,50 | 168,16 | 141,64 | 130,25 | 132,79 | 139,11 | 146,15 | 143,64 | 135,82 | 123,21 | 104,79 | 147,56 |
| Elevage, chasse | 75,48 | 92,59 | 106,96 | 117,13 | 133,06 | 146,11 | 152,42 | 159,52 | 177,31 | 183,93 | 194,57 | 180,20 | 194,88 | 218,71 | 271,47 | 279,68 |
| Sylviculture et exploitation forestière | 58,57 | 101,99 | 115,17 | 113,44 | 145,16 | 186,09 | 179,68 | 111,38 | 83,29 | 86,42 | 98,91 | 132,77 | 98,36 | 134,99 | 268,89 | 288,01 |
| Pêche | 52,14 | 56,37 | 54,87 | 50,77 | 54,98 | 63,18 | 71,32 | 75,26 | 86,63 | 90,84 | 96,22 | 90,20 | 108,66 | 124,59 | 115,43 | 124,74 |
| Secteur secondaire | 1094,15 | 1215,76 | 1315,31 | 1350,48 | 1512,46 | 1554,08 | 1831,36 | 2202,22 | 2123,24 | 2242,70 | 2247,11 | 2367,59 | 2588,67 | 2871,66 | 2689,13 | 2995,97 |
| Industries extractives | 203,81 | 242,14 | 239,03 | 261,77 | 376,68 | 241,19 | 410,09 | 712,49 | 525,20 | 546,85 | 499,06 | 545,85 | 747,67 | 986,34 | 957,57 | 1086,24 |
| dont extraction d'hydrocarbures | 201,47 | 238,43 | 234,53 | 257,72 | 371,09 | 233,80 | 401,29 | 702,30 | 513,69 | 534,80 | 488,28 | 514,39 | 734,04 | 954,56 | 942,12 | 1070,46 |
| Industries Agro-alimentaires | 249,73 | 295,15 | 324,16 | 338,81 | 340,03 | 380,79 | 426,87 | 466,60 | 496,59 | 526,65 | 557,38 | 533,13 | 536,39 | 565,31 | 586,27 | 587,97 |
| Autres Industries manufacturières | 478,48 | 544,17 | 587,85 | 569,87 | 619,95 | 728,93 | 773,70 | 807,14 | 866,97 | 919,10 | 928,82 | 956,12 | 973,17 | 970,80 | 753,40 | 944,49 |
| Électricité, gaz et eau | 48,50 | 38,81 | 40,32 | 43,58 | 39,20 | 38,11 | 50,55 | 52,26 | 48,25 | 46,25 | 50,29 | 75,82 | 78,01 | 95,47 | 98,54 | 102,42 |
| BTP | 115,62 | 95,89 | 123,95 | 138,65 | 136,80 | 167,07 | 170,15 | 163,72 | 189,24 | 203,88 | 213,56 | 247,87 | 253,44 | 273,93 | 293,38 | 274,87 |
| Secteur tertiaire | 1133,18 | 1292,39 | 1560,02 | 1756,80 | 1751,92 | 1959,54 | 1981,68 | 1987,71 | 2389,12 | 2578,47 | 2815,54 | 3068,33 | 3104,49 | 3240,69 | 3507,35 | 3659,98 |
| Commerce, restaurants et hôtels | 589,01 | 708,82 | 857,78 | 907,51 | 907,44 | 1071,37 | 1062,97 | 1089,21 | 1342,88 | 1457,92 | 1578,94 | 1798,25 | 1798,80 | 1852,38 | 1978,32 | 2053,30 |
| Transports, entrepôts, communications | 169,95 | 184,73 | 223,23 | 312,72 | 317,95 | 308,59 | 330,30 | 363,52 | 415,91 | 451,25 | 505,00 | 502,15 | 479,83 | 535,44 | 595,17 | 620,59 |
| Banques et organismes financiers | 88,15 | 78,64 | 83,45 | 89,12 | 93,01 | 96,21 | 88,33 | 80,33 | 82,69 | 92,33 | 99,77 | 104,81 | 102,01 | 78,14 | 78,28 | 94,13 |
| Autres services marchands | 323,76 | 356,79 | 428,60 | 484,15 | 472,76 | 528,11 | 547,18 | 497,81 | 597,20 | 628,06 | 683,52 | 721,16 | 782,49 | 833,80 | 906,41 | 952,92 |
| SIFIM | -37,88 | -36,39 | -33,04 | -38,70 | -39,24 | -44,74 | -47,11 | -43,18 | -49,57 | -51,09 | -51,69 | -57,85 | -58,44 | -59,07 | -46,81 | -80,96 |
| TOTAL VA MARCHANDE | 2925,09 | 3404,30 | 3870,40 | 4175,36 | 4481,58 | 4870,36 | 5205,71 | 5543,37 | 5956,05 | 6371,79 | 6656,71 | 7016,36 | 7358,77 | 7928,79 | 8262,50 | 8912,92 |
| BNM[1] des APU | 462,17 | 349,85 | 330,40 | 344,23 | 389,01 | 415,95 | 444,38 | 495,57 | 476,61 | 550,53 | 584,63 | 633,80 | 636,62 | 616,15 | 660,24 | 791,09 |
| BNM des ISBL | 3,15 | 3,65 | 3,72 | 3,42 | 4,17 | 21,43 | 16,85 | 22,20 | 23,77 | 25,08 | 27,26 | 28,00 | 28,30 | 29,74 | 30,07 | 32,00 |
| BNM des services domestiques | 4,75 | 5,37 | 5,63 | 5,17 | 44,39 | 47,60 | 50,33 | 53,34 | 55,54 | 57,50 | 60,92 | 63,15 | 63,82 | 67,08 | 67,83 | 81,56 |
| TOTAL VA NON MARCHANDE | 470,08 | 358,77 | 339,76 | 352,82 | 437,56 | 485,07 | 511,57 | 571,11 | 555,92 | 633,09 | 672,81 | 724,75 | 728,74 | 712,96 | 758,14 | 904,66 |
| TOTAL DES VALEURS AJOUTEES | 3395,17 | 3763,06 | 4210,16 | 4528,18 | 4919,14 | 5355,43 | 5717,28 | 6114,47 | 6511,97 | 7004,88 | 7329,52 | 7741,11 | 8087,52 | 8841,75 | 9020,65 | 9817,58 |
| Impôts et taxes nets des Subventions | 195,81 | 241,74 | 319,16 | 355,65 | 405,62 | 442,49 | 453,33 | 497,91 | 549,47 | 578,20 | 587,44 | 592,77 | 662,05 | 745,73 | 771,63 | 811,25 |
| PIB | 3590,99 | 4004,80 | 4529,32 | 4883,83 | 5324,76 | 5797,92 | 6170,61 | 6612,39 | 7061,44 | 7583,08 | 7916,96 | 8333,88 | 8749,57 | 9387,48 | 9792,27 | 10628,83 |

Tableau 2 : Ventilation du PIB réel par secteurs d'activités (en milliards de FCFA) (base 100 = 2000)

| Libellé | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Secteur primaire | 974,12 | 1067,46 | 1050,00 | 1098,35 | 1189,57 | 1240,06 | 1301,50 | 1353,44 | 1403,87 | 1455,38 | 1506,36 | 1572,13 | 1614,40 | 1663,10 | 1761,46 | 1854,72 |
| Agriculture des produits vivriers | 656,28 | 695,51 | 687,97 | 696,73 | 728,22 | 772,71 | 838,09 | 877,03 | 917,13 | 982,75 | 996,32 | 1030,55 | 1063,41 | 1097,94 | 1159,83 | 1236,38 |
| Agriculture industrielle et d'exportation | 97,12 | 102,86 | 97,25 | 117,64 | 146,01 | 137,56 | 130,48 | 130,25 | 127,89 | 131,22 | 134,42 | 148,99 | 151,59 | 146,80 | 139,17 | 141,88 |
| Elevage, chasse | 111,10 | 118,92 | 122,17 | 126,01 | 139,25 | 147,76 | 153,65 | 156,52 | 173,22 | 177,66 | 181,20 | 189,97 | 198,40 | 202,24 | 212,10 | 217,90 |
| Sylviculture et exploitation forestière | 62,42 | 100,27 | 91,65 | 106,11 | 119,56 | 116,03 | 106,55 | 111,38 | 101,01 | 98,60 | 105,19 | 111,46 | 105,65 | 119,39 | 151,48 | 157,22 |
| Pêche | 47,20 | 49,90 | 50,96 | 51,87 | 56,53 | 66,00 | 72,73 | 75,26 | 84,82 | 87,25 | 89,24 | 91,15 | 95,34 | 98,93 | 98,89 | 101,53 |
| Secteur secondaire | 1834,88 | 1775,93 | 1734,59 | 1749,27 | 1861,93 | 2036,46 | 2157,91 | 2202,22 | 2224,53 | 2241,72 | 2253,94 | 2248,96 | 2228,44 | 2268,79 | 2237,62 | 2251,72 |
| Industries extractives | 821,61 | 743,39 | 666,14 | 633,14 | 710,34 | 771,07 | 778,30 | 712,49 | 684,88 | 655,23 | 623,00 | 566,20 | 513,25 | 552,29 | 509,56 | 500,25 |
| dont extraction d'hydrocarbures | 818,35 | 738,89 | 680,70 | 628,27 | 703,59 | 762,45 | 768,80 | 786,12 | 844,14 | 811,71 | 554,69 | 501,96 | 540,68 | 496,78 | 487,73 | |
| Industries Agro-alimentaires | 304,10 | 328,97 | 340,62 | 369,76 | 366,87 | 381,04 | 424,43 | 466,60 | 479,13 | 498,27 | 506,73 | 505,60 | 501,80 | 498,29 | 515,02 | 525,91 |
| Autres Industries manufacturières | 566,47 | 583,18 | 588,76 | 579,49 | 599,25 | 684,01 | 746,99 | 807,14 | 837,56 | 858,06 | 882,72 | 916,27 | 949,25 | 943,81 | 934,77 | 961,39 |
| Électricité, gaz et eau | 38,41 | 38,94 | 44,00 | 45,64 | 48,33 | 48,78 | 49,77 | 52,26 | 52,89 | 50,48 | 54,07 | 57,81 | 59,01 | 60,93 | 63,69 | 67,28 |
| BTP | 104,29 | 81,44 | 95,07 | 121,26 | 137,15 | 151,57 | 160,41 | 163,72 | 170,08 | 179,71 | 187,42 | 203,08 | 205,33 | 213,47 | 214,57 | |
| Secteur tertiaire | 1323,74 | 1397,31 | 1549,40 | 1713,34 | 1722,09 | 1721,18 | 1813,87 | 1987,71 | 2176,49 | 2350,27 | 2540,75 | 2711,05 | 2806,86 | 2911,17 | 3047,90 | 3113,89 |
| Commerce, restaurants et hôtels | 765,11 | 786,26 | 854,41 | 880,25 | 891,33 | 966,05 | 1010,57 | 1089,21 | 1230,75 | 1321,61 | 1452,47 | 1554,40 | 1595,89 | 1625,20 | 1657,96 | 1671,41 |
| Transports, entrepôts, communications | 201,07 | 208,49 | 253,75 | 365,34 | 350,23 | 278,65 | 294,07 | 363,52 | 390,43 | 434,32 | 477,92 | 521,66 | 567,95 | 635,54 | 693,70 | 753,38 |
| Banques et organismes financiers | 80,56 | 72,35 | 77,06 | 80,98 | 83,04 | 84,67 | 79,53 | 80,33 | 83,38 | 88,60 | 88,33 | 92,39 | 94,91 | 91,24 | 97,28 | 104,32 |
| Autres services marchands | 316,85 | 368,13 | 400,71 | 428,17 | 437,71 | 436,41 | 477,04 | 497,81 | 521,19 | 558,67 | 574,48 | 596,13 | 603,33 | 612,31 | 647,96 | 636,88 |
| SIFIM | -39,94 | -37,93 | -36,54 | -41,40 | -40,23 | -44,59 | -47,33 | -43,16 | -49,27 | -50,92 | -52,44 | -53,53 | -55,23 | -53,11 | -49,00 | -52,10 |
| TOTAL VA MARCHANDE | 4132,75 | 4240,69 | 4333,99 | 4560,96 | 4773,59 | 4997,71 | 5273,27 | 5543,37 | 5804,89 | 6047,38 | 6301,05 | 6322,14 | 6649,70 | 6843,05 | 7046,98 | 7220,32 |
| BNM[1] des APU | 461,04 | 434,28 | 453,44 | 461,12 | 450,99 | 461,67 | 465,88 | 495,57 | 522,49 | 546,95 | 569,92 | 609,01 | 612,85 | 630,53 | 668,18 | 696,04 |

Annexes (suite)

Tableau 3 : Taux de croissance réel du PIB par secteurs d'activités (en pourcentage)

| Libellé | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Secteur primaire | 9,6 | -1,6 | 4,6 | 8,3 | 4,2 | 5,0 | 4,0 | 3,7 | 3,7 | 3,5 | 4,4 | 2,7 | 3,0 | 5,9 | 5,3 |
| Agriculture des produits vivriers | 6,0 | -1,1 | 1,3 | 4,5 | 6,1 | 8,5 | 4,6 | 4,6 | 5,0 | 3,5 | 3,4 | 3,2 | 3,2 | 5,6 | 6,6 |
| Agriculture industrielle et d'exportation | 5,9 | -5,5 | 21,0 | 24,1 | -5,8 | -5,1 | -0,2 | -2,0 | 2,8 | 2,4 | 10,8 | 1,7 | -3,3 | -5,1 | 1,8 |
| Elevage, chasse | 7,0 | 2,7 | 3,1 | 10,5 | 6,1 | 4,0 | 3,8 | 8,6 | 2,6 | 2,0 | 4,8 | 4,4 | 1,9 | 4,9 | 2,7 |
| Sylviculture et exploitation forestière | 60,6 | -8,6 | 15,8 | 12,7 | -2,9 | -8,2 | 4,5 | -0,3 | -4,5 | 9,0 | 6,0 | -5,2 | 13,0 | 26,9 | 3,8 |
| Pêche | 5,7 | 2,1 | 1,8 | 9,0 | 16,8 | 10,2 | 3,5 | 12,7 | 2,9 | 2,3 | 2,1 | 4,6 | 1,7 | 2,0 | 2,7 |
| Secteur secondaire | -3,2 | -2,3 | 0,8 | 6,4 | 9,4 | 6,0 | 2,1 | 1,0 | 0,8 | 0,5 | -0,2 | -0,9 | 1,8 | -1,4 | 0,6 |
| Industries extractives | -9,5 | -10,4 | -5,0 | 12,2 | 8,5 | 0,7 | -8,2 | -3,9 | -4,3 | -4,9 | -9,1 | -9,4 | 7,6 | -7,7 | -1,8 |
| dont extraction d'hydrocarbures | -9,7 | -10,6 | -4,9 | 12,0 | 8,4 | 0,6 | -8,4 | -4,0 | -4,4 | -5,0 | -9,3 | -9,5 | 7,7 | -8,1 | -1,8 |
| Industries Agro-alimentaires | 8,2 | 3,5 | 8,6 | -0,8 | 3,9 | 11,4 | 9,9 | 2,7 | 4,0 | 1,7 | -0,2 | -0,8 | -0,7 | 3,4 | 2,1 |
| Autres Industries manufacturières | 3,0 | 1,0 | -1,6 | 3,4 | 14,1 | 9,2 | 8,1 | 3,8 | 2,4 | 2,9 | 3,8 | 3,6 | -0,6 | -1,0 | 2,8 |
| Électricité, gaz et eau | 1,4 | 13,0 | 3,7 | 5,9 | 0,9 | 2,0 | 5,0 | 1,2 | -4,6 | 7,2 | 6,9 | 2,1 | 3,3 | 4,5 | 5,6 |
| BTP | -21,9 | 16,7 | 27,5 | 13,1 | 10,5 | 5,8 | 2,1 | 3,9 | 5,7 | 4,3 | 8,4 | 1,1 | 4,0 | 0,5 | -8,2 |
| Secteur tertiaire | 5,6 | 10,9 | 10,6 | 0,5 | -0,1 | 5,4 | 9,6 | 9,5 | 8,0 | 8,1 | 6,7 | 3,5 | 3,7 | 4,7 | 2,2 |
| Commerce, restaurants et hôtels | 2,8 | 8,7 | 3,0 | 1,3 | 8,4 | 4,6 | 7,8 | 13,0 | 7,4 | 9,9 | 7,0 | 2,7 | 1,8 | 2,0 | 0,8 |
| Transports, entrepôts, communications | 3,7 | 21,7 | 44,0 | -4,1 | -20,4 | 5,5 | 23,6 | 7,4 | 11,2 | 10,0 | 9,2 | 8,9 | 11,9 | 9,2 | 8,6 |
| Banques et organismes financiers | -10,2 | 6,5 | 5,1 | 2,5 | 2,0 | -6,1 | 1,0 | 3,8 | 3,9 | 2,0 | 4,6 | 2,7 | -3,9 | 6,6 | 7,2 |
| Autres services marchands | 16,1 | 8,9 | 6,9 | 2,2 | -0,3 | 9,3 | 4,4 | 4,7 | 7,2 | 2,8 | 3,8 | 1,2 | 1,5 | 5,8 | -1,7 |
| SIFIM | -5,0 | -3,7 | 13,3 | -2,8 | 10,8 | 6,2 | -8,8 | 14,2 | 3,4 | 3,0 | 2,1 | 3,2 | -3,8 | -7,7 | 6,3 |
| TOTAL VA MARCHANDE | 2,6 | 2,2 | 5,2 | 4,7 | 4,7 | 5,5 | 5,1 | 4,7 | 4,2 | 4,2 | 3,7 | 1,8 | 2,9 | 3,0 | 2,5 |
| BNM(1) des APU | -5,8 | 4,4 | 1,7 | -2,2 | 2,4 | 0,9 | 6,4 | 5,4 | 4,7 | 4,2 | 6,9 | 0,6 | 2,9 | 6,0 | 4,2 |
| BNM des ISBL | -7,6 | 3,4 | -14,3 | 18,6 | 422,8 | -28,2 | 30,8 | 7,0 | 7,6 | 9,0 | 6,9 | 2,0 | 2,7 | 7,7 | 1,4 |
| BNM des services domestiques | 2,1 | 3,9 | -14,7 | 746,3 | 3,4 | 4,3 | 5,2 | -0,4 | 3,0 | 6,4 | 1,5 | 2,0 | 2,7 | 7,7 | 5,8 |
| TOTAL VA NON MARCHANDE | -5,7 | 4,4 | 1,3 | 6,8 | 6,2 | -0,1 | 7,0 | 5,0 | 4,6 | 4,6 | 6,4 | 0,8 | 2,9 | 6,2 | 4,2 |
| TOTAL DES VALEURS AJOUTEES | 1,8 | 2,4 | 4,9 | 4,9 | 4,8 | 5,0 | 5,3 | 4,7 | 4,2 | 4,2 | 3,9 | 1,7 | 2,9 | 3,3 | 2,6 |
| Impôts et taxes nets des Subventions | 6,1 | 26,0 | 5,5 | 9,9 | 5,4 | -4,8 | -7,9 | 1,7 | 1,3 | 1,4 | 0,7 | 10,5 | 7,3 | 2,9 | 6,0 |
| PIB | 2,1 | 4,1 | 4,9 | 5,3 | 4,9 | 4,1 | 4,2 | 4,5 | 4,0 | 4,0 | 3,7 | 2,3 | 3,2 | 3,3 | 2,9 |

Tableau 4 : Évolution des emplois du PIB à prix courants (en milliards de FCFA)

| Libellé | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|
| 1. Dépense de Consommation Finale | 3078,0 | 3332,5 | 3665,2 | 3944,7 | 4355,7 | 4709,7 | 4986,0 | 5269,3 | 5718,6 | 6141,8 | 6505,9 | 6793,8 | 7170,2 | 7616,4 | 8173,7 | 9037,5 |
| dont privée | 2632,6 | 2956,8 | 3272,3 | 3496,6 | 3871,2 | 4182,5 | 4402,4 | 4643,9 | 4995,7 | 5368,7 | 5716,2 | 5946,8 | 6298,1 | 6715,1 | 7180,2 | 7910,1 |
| publique | 445,4 | 375,7 | 393,0 | 448,1 | 484,6 | 527,2 | 583,7 | 625,3 | 722,8 | 775,1 | 789,7 | 847,1 | 872,1 | 901,3 | 993,5 | 1127,4 |
| 2. FBCF | 488,8 | 497,9 | 608,2 | 663,0 | 763,4 | 863,9 | 904,9 | 1058,1 | 1430,6 | 1503,1 | 1430,8 | 1521,1 | 1546,9 | 1564,5 | 1729,2 | 1862,3 |
| dont privée | 403,3 | 416,8 | 498,1 | 549,4 | 635,3 | 713,5 | 758,3 | 919,7 | 1276,8 | 1327,8 | 1248,1 | 1306,2 | 1330,9 | 1341,7 | 1499,3 | 1609,8 |
| publique | 85,5 | 81,1 | 110,1 | 113,7 | 128,1 | 150,3 | 146,6 | 138,4 | 153,8 | 175,3 | 182,7 | 215,0 | 216,0 | 222,8 | 229,8 | 252,5 |
| 3. Variation des stocks | 2,1 | 5,5 | -5,9 | 32,4 | 42,2 | 8,4 | 12,0 | 47,5 | 3,7 | -2,5 | -45,7 | 54,8 | 121,5 | 14,0 | -7,5 | 59,8 |
| 4. INVESTISSEMENT (2+3) | 490,9 | 503,4 | 602,2 | 695,5 | 805,7 | 872,3 | 916,9 | 1105,6 | 1434,3 | 1500,6 | 1385,2 | 1575,9 | 1668,3 | 1578,5 | 1721,7 | 1922,1 |
| 5. Exportations nettes | 22,1 | 168,9 | 261,9 | 243,7 | 163,4 | 215,9 | 267,7 | 237,5 | -91,4 | -59,4 | 25,9 | -35,9 | -88,9 | 192,5 | -103,1 | -330,8 |
| 6. Exportations | 581,0 | 845,8 | 1087,8 | 1141,9 | 1141,0 | 1242,5 | 1326,8 | 1537,6 | 1547,9 | 1511,6 | 1602,3 | 1616,8 | 1789,7 | 2159,5 | 2343,3 | 2470,1 |
| Exportations des biens | 473,8 | 717,2 | 906,9 | 1007,8 | 1020,1 | 823,5 | 1129,1 | 1346,3 | 1336,3 | 1299,0 | 1387,7 | 1362,5 | 1495,6 | 1928,5 | 2052,3 | 2203,7 |
| Exportations des services | 107,3 | 128,6 | 180,9 | 134,1 | 120,9 | 419,0 | 197,7 | 191,2 | 211,6 | 212,5 | 214,6 | 254,3 | 204,1 | 231,0 | 291,0 | 266,4 |
| 7. Importations | 559,0 | 676,9 | 805,9 | 898,2 | 977,6 | 1026,6 | 1059,1 | 1300,1 | 1639,3 | 1571,0 | 1576,4 | 1652,7 | 1878,6 | 1987,0 | 2448,4 | 2800,9 |
| Importations des biens | 339,8 | 514,0 | 641,1 | 761,9 | 828,1 | 711,5 | 825,8 | 1058,7 | 1366,9 | 1322,9 | 1238,6 | 1392,3 | 1572,9 | 1684,4 | 2123,1 | 2414,8 |
| Importations des services | 219,3 | 163,0 | 184,9 | 136,3 | 149,5 | 315,1 | 233,3 | 241,4 | 272,4 | 248,1 | 337,8 | 260,4 | 305,7 | 282,6 | 323,3 | 388,1 |
| PIB (1+4+5) | 3591,0 | 4004,8 | 4529,3 | 4883,8 | 5324,8 | 5797,9 | 6170,6 | 6612,4 | 7061,4 | 7583,1 | 7917,0 | 8333,9 | 8749,6 | 9387,5 | 9792,3 | 10628,8 |

Annexes (suite)

Tableau 5 : Evolution en volume des emplois du PIB (base 100 = 2000)

| | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 1. Dépense de Consommation Finale | 4066,6 | 4082,0 | 4165,1 | 4371,1 | 4624,9 | 4834,5 | 5054,5 | 5269,3 | 5471,6 | 5699,8 | 6023,9 | 6221,1 | 6398,0 | 6632,1 | 6946,6 | 7349,1 |
| dont privée | 3584,4 | 3614,5 | 3670,8 | 3859,5 | 4104,4 | 4283,8 | 4466,7 | 4643,9 | 4811,7 | 5016,9 | 5317,4 | 5487,3 | 5659,2 | 5871,4 | 6116,9 | 6467,1 |
| publique | 482,2 | 487,6 | 494,3 | 511,5 | 520,5 | 550,7 | 587,8 | 625,3 | 659,9 | 682,9 | 706,4 | 733,9 | 738,8 | 760,7 | 829,7 | 882,0 |
| 2. FBCF | 781,0 | 741,1 | 751,9 | 785,5 | 880,0 | 937,9 | 991,5 | 1058,1 | 1326,3 | 1379,1 | 1298,0 | 1442,0 | 1449,1 | 1452,6 | 1574,5 | 1639,3 |
| dont privée | 659,5 | 641,6 | 631,2 | 665,1 | 730,7 | 791,4 | 847,3 | 919,7 | 1183,7 | 1218,3 | 1132,2 | 1238,2 | 1246,8 | 1245,8 | 1365,2 | 1417,0 |
| publique | 121,5 | 99,6 | 120,7 | 120,4 | 129,3 | 146,5 | 144,2 | 138,4 | 142,6 | 180,8 | 165,8 | 203,8 | 202,3 | 206,9 | 209,3 | 222,3 |
| 3. Variation des stocks | 28,9 | 58,3 | -0,9 | 31,9 | 39,6 | 30,6 | 21,2 | 47,5 | 58,2 | -31,6 | 66,2 | 40,4 | 41,8 | 75,5 | -7,0 | 58,0 |
| 4. INVESTISSEMENT (2+3) | 809,9 | 799,5 | 751,1 | 817,4 | 899,5 | 968,5 | 1012,7 | 1105,6 | 1384,5 | 1347,5 | 1364,2 | 1482,4 | 1490,9 | 1528,1 | 1567,5 | 1695,3 |
| 5. Exportations nettes | 75,8 | 172,9 | 346,9 | 333,1 | 290,5 | 296,7 | 280,3 | 237,5 | 54,8 | 140,6 | 89,6 | 51,0 | 43,7 | 28,2 | -58,9 | -345,3 |
| 6. Exportations | 1007,4 | 1189,7 | 1331,9 | 1365,9 | 1438,8 | 1532,7 | 1522,9 | 1537,6 | 1537,3 | 1510,4 | 1608,7 | 1643,9 | 1687,1 | 1689,0 | 1809,1 | 1813,5 |
| Exportations des biens | 883,6 | 1034,7 | 1166,7 | 1222,2 | 1298,8 | 1371,8 | 1354,4 | 1346,3 | 1345,5 | 1315,4 | 1317,2 | 1402,3 | 1372,8 | 1478,6 | 1603,9 | 1620,8 |
| Exportations des services | 123,8 | 135,0 | 165,2 | 143,7 | 140,1 | 180,8 | 168,4 | 191,2 | 191,8 | 185,0 | 191,5 | 241,6 | 294,2 | 210,3 | 205,2 | 192,8 |
| 7. Importations | 931,6 | 996,8 | 985,0 | 1032,8 | 1148,3 | 1236,0 | 1242,8 | 1300,1 | 1482,6 | 1369,8 | 1419,1 | 1592,9 | 1623,4 | 1660,8 | 1868,0 | 2158,8 |
| Importations des biens | 584,3 | 764,6 | 784,6 | 866,2 | 982,2 | 1020,9 | 1015,6 | 1058,7 | 1204,2 | 1180,1 | 1118,4 | 1395,9 | 1457,6 | 1490,2 | 1689,0 | 1975,5 |
| Importations des services | 387,4 | 232,3 | 200,4 | 166,6 | 188,1 | 215,0 | 227,0 | 241,4 | 278,4 | 209,7 | 302,7 | 197,0 | 185,7 | 170,6 | 179,0 | 183,3 |
| PIB (1+4+5) | 4952,2 | 5054,4 | 5263,1 | 5521,6 | 5815,0 | 6099,7 | 6347,5 | 6612,4 | 6910,9 | 7187,9 | 7477,7 | 7754,5 | 7932,6 | 8188,4 | 8455,2 | 8699,1 |

Tableau 6 : Indice de volume des emplois du PIB (variation en pourcentage)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|------|------|------|------|------|-------|------|-------|-------|-------|------|------|
| 1. Dépense de Consommation Finale | 0,4 | 2,0 | 4,9 | 5,8 | 4,5 | 4,6 | 4,2 | 3,8 | 4,2 | 5,7 | 3,3 | 2,8 | 3,7 | 4,7 | 5,8 |
| dont privée | 0,8 | 1,6 | 5,1 | 6,3 | 4,4 | 4,3 | 4,0 | 3,6 | 4,3 | 6,0 | 3,2 | 3,1 | 3,7 | 4,2 | 5,7 |
| publique | -3,0 | 5,7 | 3,5 | 1,8 | 5,8 | 6,7 | 6,4 | 5,5 | 3,5 | 3,4 | 3,9 | 0,7 | 3,0 | 9,1 | 6,3 |
| 2. FBCF | -5,1 | 1,5 | 4,5 | 9,5 | 9,1 | 5,7 | 6,7 | 25,3 | 4,0 | -5,9 | 11,1 | 0,5 | 0,2 | 8,4 | 4,1 |
| dont privée | -2,7 | -1,6 | 5,4 | 9,9 | 8,3 | 7,1 | 8,6 | 28,7 | 2,9 | -7,1 | 9,4 | 0,7 | -0,1 | 9,6 | 3,8 |
| publique | -18,0 | 21,2 | -0,2 | 7,4 | 13,3 | -1,6 | -4,0 | 3,0 | 12,8 | 3,1 | 22,9 | -0,7 | 2,2 | 1,2 | 6,2 |
| 3. INVESTISSEMENT | -1,3 | -6,1 | 8,8 | 10,0 | 7,7 | 4,6 | 9,2 | 25,2 | -2,7 | 1,2 | 8,7 | 0,6 | 2,5 | 2,6 | 8,2 |
| 4. Exportations | 16,1 | 13,9 | 2,6 | 5,3 | 6,5 | -0,6 | 1,0 | 0,0 | -1,8 | -0,1 | 9,0 | 1,4 | 1,3 | 7,1 | 0,2 |
| Exportations des biens | 17,1 | 12,8 | 4,8 | 6,3 | 5,6 | -1,3 | -0,6 | -0,1 | -2,2 | 0,1 | 6,5 | -2,1 | 7,7 | 8,5 | 1,1 |
| Exportations des services | 9,0 | 22,4 | -13,0 | -2,5 | 14,9 | 4,7 | 13,5 | 0,3 | 1,7 | -1,8 | 26,1 | 21,8 | -28,5 | -2,5 | -6,1 |
| 5. Importations | 7,0 | -1,2 | 4,9 | 11,2 | 7,6 | 0,5 | 4,6 | 14,0 | -7,6 | 3,6 | 12,2 | 1,9 | 2,3 | 12,5 | 15,6 |
| Importations des biens | 35,5 | 2,6 | 10,4 | 11,1 | 6,1 | -0,5 | 4,2 | 13,7 | -3,7 | -3,8 | 25,0 | 4,4 | 2,2 | 13,3 | 17,0 |
| Importations des services | -36,8 | -13,7 | -16,9 | 11,7 | 15,5 | 5,6 | 6,3 | 15,3 | -24,7 | 44,4 | -34,9 | -15,9 | 2,9 | 4,9 | 2,4 |
| PIB | 2,1 | 4,1 | 4,9 | 5,3 | 4,9 | 4,1 | 4,2 | 4,5 | 4,0 | 4,0 | 3,7 | 2,3 | 3,2 | 3,3 | 2,9 |

Tableau 7 : Part de l'informel dans le PIB à prix courants (en milliards de FCFA)

| | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| PIB | 3591,0 | 4004,8 | 4529,3 | 4883,8 | 5324,8 | 5797,9 | 6170,6 | 6612,4 | 7061,4 | 7583,1 | 7917,0 | 8333,9 | 8749,6 | 9387,5 |
| PIB hors agriculture | 3079,4 | 3359,8 | 3811,2 | 4097,1 | 4440,8 | 4836,6 | 5181,4 | 5605,1 | 5965,0 | 6393,6 | 6712,6 | 7156,6 | 7485,9 | 8049,3 |
| Valeurs ajoutées informelles | 1709,9 | 1926,0 | 2253,1 | 2531,1 | 2685,3 | 2960,2 | 3038,1 | 3085,1 | 3497,3 | 3784,1 | 3946,6 | 4112,5 | 4294,9 | 4498,1 |
| VA informelles hors agriculture | 1227,3 | 1329,2 | 1584,0 | 1809,7 | 1890,3 | 2087,8 | 2122,8 | 2146,5 | 2471,1 | 2688,8 | 2820,7 | 3012,1 | 3104,0 | 3214,4 |
| % informel dans le PIB | 47,6 | 48,1 | 49,7 | 51,8 | 50,4 | 51,1 | 49,2 | 46,7 | 49,5 | 49,9 | 49,9 | 49,3 | 49,1 | 47,8 |
| % informel hors agriculture dans le PIB | 39,9 | 39,6 | 41,6 | 44,2 | 42,6 | 43,2 | 41,0 | 38,3 | 41,4 | 41,7 | 42,0 | 42,1 | 41,5 | 39,9 |

LE CALCUL DES COMPTES NATIONAUX DANS UN PAYS EN CRISE : PRÉSENTATION PAR L'INS CÔTE D'IVOIRE

MAGLOIRE LIBET

(INS - Côte d'Ivoire)

Le 24 décembre 1999 : le régime du Président Henri Konan BEDIE est renversé. Le 19 septembre 2002, une tentative de coup d'Etat échoue et se transforme en une rébellion. Le pays est divisé en deux entre le nord et le sud. Les accords de Ouagadougou d'avril 2007 partagent le pouvoir d'Etat entre la rébellion, le camp présidentiel et l'opposition et prévoient l'organisation d'élections libres et transparentes sans exclusion.

Le fonctionnement de l'Institut National de la Statistique a été bien sûr affecté par cette crise. Pendant la période de novembre 1999 à mai 2002, se sont succédés à la tête de l'Institut quatre Directeurs Généraux à la faveur des changements de régime.

L'information statistique nationale est aussi touchée par la coupure politique et administrative du pays et par l'aggravation certaine des trafics transfrontaliers.

Malgré son effectif relativement réduit, la division de la Comptabilité Nationale s'évertue à respecter le calendrier de calcul et de parution des comptes économiques (1 an pour le compte provisoire, 2 ans pour les comptes définitifs).

THE COMPILATION OF NATIONAL ACCOUNTS IN A COUNTRY IN CRISIS: OVERVIEW BY THE INS CÔTE D'IVOIRE

MAGLOIRE LIBET

(INS - Côte d'Ivoire)

On December 24, 1999: the regime of President Henri Konan BEDIE was overthrown. On September 19, 2002, an attempted coup d'etat aborted and turned into a rebellion. The country was divided in two parts, between the north and south. The Ouagadougou Agreement of April 2007 shared the power between the rebellion, the presidential camp and the opposition and provide for free and transparent elections without exclusion.

The running of the National Institute of Statistics has of course been affected by this crisis. During the period November 1999 to May 2002, four General Directors followed each other at the head of the Institute in favor of regime change.

The national statistical information is also affected by the country's political and administrative partition and the worsening of some cross-border trafficking.

Despite its relatively small size, the division of the National Accounts strives to meet the calendar of compilation and dissemination of National Accounts (1 year delay for the provisionnal, 2 years for the definitive).

CÔTE D'IVOIRE : CALCUL DES COMPTES NATIONAUX DANS UN PAYS EN CRISE

M. MAGLOIRE LIGBET*

Institut national de la statistique (INS)

Présentation de la Comptabilité Nationale en Côte d'Ivoire

L'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire est une société d'Etat sous tutelle du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement. Son siège se trouve à Abidjan - Plateau, cité administrative tour C, 2^e étage. Il compte à la date du 20 janvier 2010, 241 employés repartis sur 7 sites à Abidjan et 10 directions régionales à l'intérieur du pays. Ces sites sont en général partagés avec d'autres structures de l'administration publique. La Division de la Comptabilité Nationale se trouve rue Lecœur, immeuble de l'Industrie, 4^e étage. Les salaires mensuels de base sont les suivants :

- 305 euros pour les agents techniques de la statistique ;
- 457 euros pour les adjoints techniques de la statistique ;
- 610 euros pour les ingénieurs des travaux de la statistique ;
- 678 euros pour les ingénieurs statisticiens économistes et les démographes.

Indicateurs et enquêtes économiques disponibles

Le Département des Statistiques et Synthèses Economiques au sein duquel se trouve la Division de la Comptabilité Nationale, a pour mission la production et la compilation des statistiques économiques. En plus de la production d'agrégats macro-économiques, il produit également des indices conjoncturels (Indice de la Production Industrielle - IPI, Indice Harmonisé des prix à la consommation - IHPC, enquête d'opinion des chefs d'entreprises), la centrale de bilans des entreprises non financières, le répertoire des entreprises, les statistiques agricoles et énergétiques et quelques informations sur l'environnement.

Par ailleurs, un indice des chiffres d'affaires du commerce de gros est produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Équipe des comptes nationaux

La Division de la Comptabilité Nationale est située au Plateau à la rue Lecoeur Immeuble de l'Industrie 4^e étage à moins de dix minutes de la direction générale. Elle partage le palier avec un autre département de l'INS. D'un effectif de 28 personnes en 2002, elle compte actuellement 8 personnes appuyées par 5 stagiaires. Elle est composée d'un chef de Division et de 4 services qui concourent en plus de leurs activités ordinaires (annuaires, autres publications...), à l'élaboration des comptes nationaux :

- le service de l'Agriculture, de l'Energie, des Mines et de l'Environnement prépare les fichiers sources des données des comptes définitifs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour le module ERETES. Les agents de ce service participent aux travaux de comptes de branches du secteur primaire, d'extraction et de l'énergie et des équilibres ressources - emplois des produits correspondants ;
- le service d'entreprises. Ce service a pour unique mission de préparer les données sources pour les comptes des sociétés et quasi-sociétés non financières et celles des établissements financiers et d'assurances. Pour les comptes de l'année 2007, ce service a eu à débourser près de quatre mille (4000) déclarations statistiques et financières. Ce service attend la nomination de son chef ;

- le service du commerce extérieur élabore les fichiers sources des données des douanes et de la balance des paiements. Comme ceux du service d'agriculture, les agents de ce service participent aux travaux de comptes de certaines branches et d'équilibre ressources emplois de produits ;
- le service des Administrations prépare les données sources des Administrations publiques et privées et a en charge les comptes de branches et les équilibres ressources emplois y afférant.

Notons que tous les chefs de service participent avec le Chef de Division aux pré arbitrages des sources dans les domaines les concernant. Etant donné le nombre insuffisant de personnel, les trois quarts des agents sont impliqués dans les travaux de comptes (comptes de branches, ERE, rédaction de la publication). La synthèse des comptes se fait avec une équipe restreinte (le Chef de Division et deux autres). Compte tenu de la réduction de l'effectif, tous les agents hormis les chefs, participent quasiment à tous les travaux des différents services. Ainsi, certains agents sont retirés temporairement à un service qui est avancé dans l'exécution de ses tâches et affectés à un autre qui accuse du retard se fait sentir. Par exemple, le dépouillement des DSF est fait par neuf (9) agents ; la rédaction de la publication des comptes nationaux par huit (8) personnes. Cette organisation a pour avantage de rendre les agents polyvalents, prêts à intervenir à tous les niveaux dans les comptes.

La division de la Comptabilité Nationale produit en son sein les publications suivantes :

- Comptes nationaux définitifs (Division de la Comptabilité Nationale) ;
- Comptes nationaux provisoires (Division de la Comptabilité Nationale) ;
- Annuaire des ressources végétales (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire statistique des pêches et de l'élevage (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire des statistiques de l'énergie (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Recueil des statistiques de l'environnement (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire des statistiques économiques (Service des Administrations) ;
- Annuaire statistique du commerce extérieur (Service du Commerce Extérieur).

Histoire de l'implantation du SCN 93 en Côte d'Ivoire

L'implantation du SCN 93 en Côte d'Ivoire va de pair avec celle du module ERETES à l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire. Avant cette date, les comptes nationaux étaient conçus sous le SCN 68, avec le tableur Microsoft Excel comme outil informatique. Une première tentative d'implantation du nouveau système avec pour année de base 1993 a eu lieu en 1995 et a échoué. Les raisons de cet échec sont essentiellement le manque d'encadrement technique et l'insuffisance de cadres dans la Division.

En effet à cette époque, la Division comptait neuf agents dont deux cadres supérieurs (bac + 4 minimum) assurant le déroulement des travaux de comptes sous ERETES après son installation. Les autres pour l'essentiel, étaient des adjoints et agents de la statistique. De plus la connaissance informatique du personnel était d'un très bas niveau. Très peu de personnes hormis les cadres maîtrisaient l'outil informatique. Or ERETES est un outil informatique de confection des comptes nationaux. Cela était un grand handicap dès la préparation des fichiers sources. Afristat n'existant pas pendant cette période, l'équipe manquait d'assistance technique pour surmonter les difficultés liées à l'apprentissage du module et de la mise en oeuvre du SCN 93 dans le calcul des comptes nationaux. ERETES semblait être un outil lourd et incompris dans l'élaboration des comptes nationaux, la priorité était accordée aux méthodes anciennes effectuées sous Microsoft Excel qui permettaient de produire plus rapidement les comptes.

Un second essai s'est opéré en 1997, grâce à l'appui technique d'AFRISTAT et le renforcement quantitatif et qualitatif des cadres de la Division de la Comptabilité Nationale.

En effet, l'équipe a été renforcée. Elle est passée à six cadres supérieurs (dont quatre Ingénieurs Statisticiens Economistes) et neuf agents d'exécution sans compter le autres Divisions et Services qui en ce moment, ne faisaient pas partie de la Division de la Comptabilité Nationale mais qui l'alimentaient en données de base. Afristat venait d'être créé en 1996. L'une de ses missions est d'apporter une assis-

Encadré 1 : Rappel des événements politiques depuis 1999

De son accession à l'indépendance jusqu'au début des années 90, la Côte d'Ivoire jouissait d'une stabilité politique remarquable. De ce fait, elle est devenue un pôle d'attraction sous-régionale, attirant les hommes d'affaires, les populations sous régionales et internationales de tout genre. Cette situation a favorisé un développement économique relativement plus rapide dans la sous-région.

Mais à partir de 1990, avec l'avènement du multipartisme, cette stabilité a commencé à se fragiliser, se transformant en une grave crise sociopolitique à partir de décembre 1999 :

– Le 24 décembre 1999 : coup d'Etat militaire ; le régime du Président Henri Konan BEDIE est renversé. Le Conseil National de Salut Public (CNSP) prend le pouvoir ; à sa tête le Général de brigade Robert GUEI. Les élections qui vont suivre le 24 octobre 2000 n'arrangent pas la situation : mise à l'écart des certains opposants de taille aux scrutins, contestations et manifestations violentes dans les rues d'Abidjan et de certaines villes du pays. Malgré tous ces remous, le Front Populaire Ivoirien (FPI) prend le pouvoir et forme un gouvernement d'union nationale avec tous les grands partis.

– Le 19 septembre 2002 : la crise entre dans une phase plus aiguë ; un coup d'Etat échoue et se transforme en une rébellion. Le pays est divisé en deux, entre le nord et le sud. Des médiations tentent de trouver solution à la crise. Plusieurs accords sont signés sans toutefois être entièrement respectés : Lomé, Linas Marcoussis, Accra, Pretoria et la dernière en date les accords directs de Ouagadougou d'avril 2007 entre le Président de la République Monsieur Laurent GBAGBO et le Secrétaire Général des forces nouvelles Monsieur SORO KIBAFORI Guillaume.

– Ces accords directs de Ouagadougou prévalent jusqu'aujourd'hui. Ils partagent le pouvoir d'Etat entre la rébellion, le camp présidentiel et l'opposition significative. C'est ainsi que Monsieur SORO KIBAFORI Guillaume est devenu le Premier Ministre. Les accords prévoient l'organisation d'élections libres et transparentes sans exclusion. Ces élections sont sensées amener une paix durable dans le pays. Le fonctionnement de l'Institut National de la Statistique a été bien sûr affecté par cette crise. Pendant la période de novembre 1999 à mai 2002, se sont succédés à la tête de l'Institut, quatre Directeurs Généraux à la faveur des changements de régime. Depuis mai 2002, monsieur MELEU Mathieu est à la tête de l'INS.

tance technique dans l'élaboration des comptes nationaux. Cette assistance a consisté essentiellement à expliquer les innovations apportées par le SCN 93, à aider leur prise en compte dans les comptes nationaux et la manipulation du module ERETES.

Présentation des comptes nationaux

La Côte d'Ivoire a souscrit au Système Général de Diffusion de Données (SGDD). De ce fait, elle a obligation de produire et de diffuser de façon régulière les comptes de la nation. Les comptes définitifs de l'année n-2 doivent être produits dix huit (18) mois plus tard et ceux des comptes provisoires de l'année n-1 douze (12) mois plus tard. Notre calendrier habituel est de vingt quatre (24) mois pour les comptes définitifs et quatorze (14) mois pour les comptes provisoires. Les dates de parution des publications des comptes ont été respectées : comptes provisoires de 2008 en février 2010 et comptes définitifs de 2007 en décembre 2009.

Comme indiqué plus haut, la Division de la comptabilité Nationale produit chaque année deux publications relatives aux comptes :

- Le compte provisoire dont la publication est d'environ 4 pages, retrace les premières estimations du produit intérieur brut suivant les optiques dépenses et production. Les branches d'activités sont agrégées en trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire. En emplois, la consommation finale des ménages

ges et des administrations, la formation brute de capitale fixe privée et publique, le solde du commerce extérieur et la variation de stocks.

- Les comptes définitifs sont produits en année n+2 avec le module ERETES. Ce sont des comptes complets (comptes des branches et secteurs institutionnels) accompagnés de tableaux de synthèse (TRE, TCEI). Les trois optiques du produit intérieur brut sont présentées. Les grands chapitres de la publication sont :
 - Produit intérieur brut et ses composantes ;
 - Comptes des trois grands secteurs de l'économie ;
 - Synthèses par branches ;
 - Synthèses par produits ;

LE PIB et décomposition en grands secteurs

| Années | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Primaire | 1528 | 1595 | 1799 | 1768 | 1907 | 2127 | 2347 | 2560 | 2063 | 2036 | 2106 | 2145 | 2408 |
| Agriculture | 1356 | 1425 | 1609 | 1554 | 1708 | 1895 | 2095 | 2300 | 1826 | 1791 | 1852 | 1882 | 2140 |
| Elevage | 114 | 117 | 123 | 141 | 146 | 173 | 206 | 182 | 158 | 162 | 170 | 176 | 181 |
| Pêche | 17 | 20 | 21 | 22 | 23 | 19 | 17 | 13 | 13 | 12 | 12 | 13 | 15 |
| Forêt | 41 | 33 | 46 | 51 | 30 | 40 | 29 | 65 | 66 | 71 | 72 | 74 | 72 |
| Secondaire | 1268 | 1618 | 1649 | 1669 | 1641 | 1746 | 1816 | 1875 | 1925 | 2056 | 2190 | 2269 | 2615 |
| Industrie extractive | 19 | 36 | 44 | 45 | 79 | 80 | 138 | 284 | 282 | 319 | 501 | 410 | 498 |
| Industrie manufacturière | 1029 | 1351 | 1327 | 1274 | 1286 | 1314 | 1314 | 1310 | 1350 | 1427 | 1370 | 1523 | 1743 |
| Energie | 102 | 111 | 117 | 149 | 109 | 147 | 124 | 96 | 107 | 109 | 106 | 125 | 135 |
| BTP | 118 | 120 | 161 | 201 | 167 | 205 | 240 | 185 | 186 | 201 | 213 | 211 | 239 |
| Tertiaire | 2113 | 2333 | 2707 | 2993 | 2799 | 2943 | 2956 | 2965 | 3120 | 3334 | 3440 | 3640 | 3929 |
| Transports | 255 | 268 | 312 | 394 | 329 | 327 | 290 | 317 | 297 | 289 | 318 | 323 | 356 |
| Postes et télécommunications | 92 | 87 | 120 | 154 | 154 | 193 | 207 | 320 | 340 | 340 | 362 | 505 | 557 |
| commerce | 748 | 815 | 896 | 945 | 784 | 856 | 892 | 797 | 874 | 904 | 881 | 851 | 939 |
| Banques et assurances | 209 | 243 | 267 | 305 | 330 | 334 | 333 | 336 | 362 | 394 | 412 | 431 | 456 |
| Autres services | 809 | 920 | 1112 | 1195 | 1202 | 1233 | 1234 | 1195 | 1247 | 1407 | 1467 | 1530 | 1621 |
| Services non marchands | 807 | 825 | 811 | 848 | 906 | 963 | 915 | 911 | 970 | 970 | 945 | 975 | 1026 |
| PISB | -186 | -205 | -240 | -242 | -231 | -245 | -233 | -285 | -307 | -321 | -342 | -352 | -372 |
| PIB au coût des facteurs | 5530 | 6166 | 6726 | 7036 | 7022 | 7534 | 7801 | 8026 | 7771 | 8075 | 8339 | 8676 | 9606 |
| Droits et taxes sur produits | 681 | 675 | 714 | 585 | 609 | 671 | 805 | 870 | 975 | 937 | 969 | 1073 | 1166 |
| PIB | 6211 | 6841 | 7440 | 7621 | 7631 | 8205 | 8606 | 8896 | 8745 | 9012 | 9308 | 9750 | 10772 |
| Consommation finale | 5045 | 5375 | 5884 | 6114 | 6344 | 6730 | 6820 | 7207 | 7246 | 7462 | 7702 | 8295 | 8974 |
| -Ménages | 4046 | 4329 | 4846 | 5115 | 5230 | 5595 | 5684 | 6177 | 6275 | 6509 | 6802 | 6964 | 7507 |
| -Administrations | 999 | 1046 | 1038 | 999 | 1112 | 1135 | 1136 | 1031 | 971 | 952 | 900 | 1331 | 1467 |
| Formation brute de capitale fixe | 847 | 951 | 1066 | 1067 | 784 | 709 | 867 | 734 | 818 | 826 | 911 | 1132 | 1298 |
| -Privée | 616 | 621 | 651 | 691 | 599 | 503 | 613 | 500 | 559 | 591 | 672 | 837 | 955 |
| -Publique | 231 | 331 | 415 | 376 | 185 | 206 | 254 | 235 | 259 | 235 | 239 | 276 | 342 |
| Variation de stocks | -167 | -6 | 12 | -190 | -26 | 122 | -377 | 197 | -36 | 194 | -204 | -166 | -197 |
| Exportations | 2564 | 2936 | 3080 | 3231 | 3112 | 3339 | 4084 | 3727 | 4058 | 4497 | 4874 | 4605 | 5212 |
| Importations | 2078 | 2415 | 2602 | 2601 | 2583 | 2695 | 2788 | 2969 | 3341 | 3967 | 3975 | 4116 | 4815 |
| Taux de croissance réelle du PIB en % | 6,7 | 5,7 | 4,9 | 1,6 | -2,1 | 0,1 | -1,7 | -1,4 | 1,2 | 1,7 | 1,5 | 1,8 | 2,5 |

- Comptes économiques des secteurs institutionnels ;
- Tableau des comptes économiques intégrés.

Quelques résultats

Le reste du Monde

L'INS de Côte d'Ivoire est membre du comité de la balance des paiements. Le comité de la balance des paiements est un organisme national qui regroupe en son sein toutes les structures nationales productri-

Soldes des comptes des relations avec le reste du monde (valeurs en milliards XOF)

| Années | 1 996 | 1 997 | 1 998 | 1 999 | 2 000 | 2 001 | 2 002 | 2 003 | 2 004 | 2 005 | 2 006 | 2 007 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Solde des transactions courantes avec l'extérieur (B12) | 211 | 214 | 176 | 73 | 201 | 24 | -514 | -171 | -127 | -21 | -250 | 64 |
| Balance extérieure des biens et services (B11) | -485 | -521 | -478 | -630 | -528 | -644 | -1 296 | -757 | -717 | -529 | -899 | -489 |
| Revenus nets (D1 – D4) | 529 | 399 | 413 | 454 | 557 | 429 | 425 | 383 | 315 | 383 | 371 | 388 |
| Transferts courants nets (D7) | 167 | 336 | 241 | 249 | 172 | 239 | 357 | 203 | 275 | 155 | 278 | 165 |

Encadré 2 : Le comité de la balance des paiements de Côte d'Ivoire

L'élaboration de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire a été confiée à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Sa validation est assurée par un comité dénommé " Comité de la balance des paiements ". Le Comité a été créé par un arrêté du Ministère de l'Economie et Finances qui reprend les dispositions de l'annexe III du Règlement n° R09/98/CM /UEMOA du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Le Comité de la balance est présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances par l'entremise du Trésor Public, le secrétariat technique étant assuré par la BCEAO. Les membres du Comité sont issus des services techniques spécialisés dans la production et le suivi des statistiques économiques et financières avec l'extérieur et des structures chargées des programmes de développement économique. Les structures membres du Comité, au nombre de treize (13) sont les suivantes :

- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (présidence)
- BCEAO (secrétariat technique) ;
- Cabinet du Premier Ministre ;
- Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances ; - Ministère du Commerce ;
- Institut National de la Statistique (INS) ;
- Direction Générale des Douanes (DGD) ;
- Direction Générale du Plan (DGP) ;
- Centre de Promotion des Investissements en

Côte d'Ivoire (CEPICI) ;

- Bureau National d'Etudes techniques et de Développement (BNETD) ;
- Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) ;
- La Poste de Côte d'Ivoire ;
- Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques (DCPE).

L'objectif du Comité est de créer un cadre de concertation, d'harmonisation et de validation des chiffres afin d'éviter des divergences considérables des statistiques publiées. Les membres des services techniques alimentent le secrétariat technique en données. Ainsi, l'Institut National de la Statistique fournit les statistiques du commerce extérieur corrigées à partir des données douanières.

Quatre réunions sont prévues dans l'année soit une réunion par trimestre. Les sujets relatifs à la qualité des statistiques, la méthodologie, l'avancement des travaux et la rédaction de la publication sont débattus. Par ailleurs, un séminaire annuel est organisé dans le but d'instruire les membres du comité sur des aspects des concepts et méthodologie de la balance des paiements.

Tous les membres sont ampliateurs de la publication finale. L'Institut National de la Statistique reçoit en supplément les éléments détaillés de la balance qui constituent une source pour les comptes nationaux.

ces des statistiques des statistiques économiques et financières avec l'extérieur et des structures char-

| Années | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Valeur ajoutée brute en milliards XOF | 5 530 | 6 166 | 6 727 | 7 036 | 7 022 | 7 498 | 7 801 | 8 040 | 7 771 | 8 075 | 8 339 | 8 677 |
| Valeur ajoutée brute en millions de dollars USD | 10 810 | 10 564 | 11 401 | 11 428 | 9 862 | 10 230 | 11 192 | 13 833 | 14 709 | 15 308 | 15 964 | 18 129 |
| Produit intérieur brut en milliards XOF | 6 210 | 6 842 | 7 440 | 7 620 | 7 630 | 8 170 | 8 606 | 8 896 | 8 745 | 9 012 | 9 308 | 9 750 |
| Produit intérieur brut en millions de dollars USD | 12 138 | 11 722 | 12 611 | 12 377 | 10 717 | 11 145 | 12 347 | 15 307 | 16 554 | 17 085 | 17 818 | 20 372 |
| Produit national brut en milliards XOF | 5 672 | 6 443 | 7 019 | 7 158 | 7 065 | 7 733 | 8 163 | 8 513 | 8 439 | 8 658 | 8 937 | 9 362 |
| Produit national brut en millions de dollars USD | 11 086 | 11 038 | 11 896 | 11 625 | 9 923 | 10 550 | 11 711 | 14 647 | 15 973 | 16 414 | 17 107 | 19 561 |
| Revenu national disponible brut en milliards XOF | 5 505 | 6 107 | 6 777 | 6 908 | 6 893 | 7 494 | 7 806 | 8 310 | 8 164 | 8 503 | 8 659 | 9 198 |
| Revenu national disponible brut en millions de dollars USD | 10 760 | 10 462 | 11 487 | 11 220 | 9 681 | 10 224 | 11 199 | 14 298 | 15 453 | 16 120 | 16 575 | 19 218 |
| Espargne brut en milliards XOF | 460 | 732 | 893 | 722 | 550 | 764 | 986 | 1 102 | 918 | 1 042 | 957 | 903 |
| Espargne brut en millions de dollars USD | 899 | 1 254 | 1 514 | 1 172 | 772 | 1 042 | 1 414 | 1 897 | 1 737 | 1 975 | 1 832 | 1 886 |
| Besoin de financement en milliards XOF | -195 | -189 | -169 | -70 | -209 | -24 | 502 | 178 | 487 | 76 | 671 | -20 |
| Besoin de financement en millions de dollars USD | -381 | -324 | -287 | -114 | -293 | -32 | 721 | 306 | 921 | 144 | 1285 | -42 |
| conversion dollar USD en XOF | 511,6 | 583,7 | 590,0 | 615,7 | 712,0 | 733,0 | 697,0 | 581,2 | 528,3 | 527,5 | 522,4 | 478,6 |

1 euro = 655,957

gées des programmes de développement économique. De ce fait, l'INS a à sa disposition toute une panoplie de statistiques pour élaborer en toute rigueur et de façon aisée les comptes des relations avec le reste du monde dans le tableau des comptes économiques intégrés. Il peut également compter sur le concours des autres structures membres pour les informations dont il ne dispose pas.

Les autres grands agrégats

Difficultés rencontrées dans l'élaboration des comptes nationaux

Les difficultés sont diverses. Elles concernent principalement les ressources humaines et les collectes de données.

Ressources humaines et matérielles

Lors du passage au module ERETES, la division de la comptabilité nationale a vu son effectif s'accroître atteignant vingt huit (28) cadres et agents d'exécution en 2002. A partir de 2003, le personnel a commencé à s'effrayer. Certains se sont déplacés vers d'autres départements de l'INS. D'autres ont quitté l'INS pour des organismes internationaux ou d'autres structures nationales. Deux raisons principales sont évoquées :

- Pour certains, les salaires étant bas, aller dans les départements de l'INS où ils peuvent avoir des surplus de revenus sur des projets (enquêtes, recensements...) est préférable. En plus, le travail y est moins stressant.
- Pour d'autres, après avoir acquis une expérience approuvée, désirent tenter une expérience à l'international ou dans d'autres structures où les salaires sont plus intéressants.

Actuellement, le personnel permanent de la division de la comptabilité nationale est au nombre de huit dont cinq cadres aidés par cinq stagiaires. Certains services n'ont pas plus de deux agents le chef y compris. Les plus expérimentés ont moins de huit années d'expérience. Les agents sont obligés de faire les travaux de deux à trois personnes. Il n'y a pratiquement plus de congé annuel pour les cadres depuis 2006.

Depuis 2005, plusieurs projets de renforcement de capacité ont été exécutés par la division de la comptabilité nationale : Programme de comparaison internationale et le programme multilatéral de renforcement des capacités statistiques (avec la Banque africaine de développement), ESCAP (avec African Capacity Building Foundation (ACBF) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont permis à la Division de s'équiper en matériel informatique et en fournitures de bureau. Mais le problème lié aux déplacements et à la communication pour la collecte de données reste entier.

Accès à l'information de base

Les problèmes liés à la collecte de données résident principalement dans l'insuffisance des moyens mis à la disposition de la Division. Un véhicule avec un chauffeur assure le déplacement des agents pour la collecte de données. Le véhicule n'est pas en bon état. Il peut être retiré à tout moment pour servir à d'autres services. Le carburant alloué n'arrive pas à temps. Les agents utilisent en général leurs propres moyens. Il en est de même pour la communication.

La loi statistique de 1951 confère à l'INS le droit de collecter les informations statistiques. De ce fait, la Division n'éprouve pas de difficulté majeure au niveau de la collecte de données. Les sociétés financières et non financières ont obligation de déposer systématiquement leurs déclarations statistiques et financières de fin d'année (elles le font en pratique). Pour toutes informations, il suffit qu'un courrier soit adressé aux structures concernées pour qu'elles mettent à disposition les informations demandées. Les structures ne répondant pas (environ 2%), manquent simplement de service statistique.

La nouvelle loi statistique qui est en instance de vote au parlement renforce plus les pouvoirs de l'INS en matière de collecte de données.

Limites de la couverture du champ des comptes nationaux

Du fait de la crise socio politique qui secoue le pays depuis près d'une décennie, le pays est divisé en deux. Collecter les informations dans la partie occupée par les ex-rebelles n'est pas facile. Les activités menées dans cette partie dénommée zone CNO (Centre, Nord, Ouest) ne sont pas toutes captées : absence d'administration, de douane.... Les factures d'eau, d'électricité et de téléphone ne sont pas régulièrement payées. Néanmoins, toutes les grands entreprises qui opèrent dans cette zone ont leur direction à Abidjan ; donc fournissent des informations sur leurs activités. En outre, hormis la culture du coton (Qui représente à 2% du PIB) et de l'anacarde, cette zone n'a pas un poids qui peut affecter significativement le calcul des agrégats.

Dans la zone sud où les services des douanes fonctionnent, nous ne possédons pas d'informations fiables sur les trafics transfrontaliers des produits des crus (cheptels, vivriers). Ces produits font l'objet de libre circulation entre les pays membres de l'Union Economique et Monétaires des Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ils ne sont pas systématiquement enregistrés par les services des douanes. Les données qui nous parviennent sont des estimations du Ministère de l'élevage et des ressources halieutiques. De plus une partie de la production des produits de rente tels que le cacao, le café, le coton, font l'objet de fuite vers les pays limitrophes où leurs prix d'achat aux producteurs sont relativement élevés (une partie importante est le fait des "ex-rebelles").

Les activités liées aux fraudes ou au trafic de produits illicites ou immoraux tels que la drogue ou la prostitution ne sont pas prises en compte dans les estimations des comptes soit par manque d'information soit par ignorance simple (absence dans les nomenclatures).

L'absence d'information désagrégée pose un problème pour l'établissement des tableaux des comptes économiques intégrés (la matrice des "qui à qui" n'est pas facile à concevoir). Il faut passer par des clés de répartition basée sur des données anciennes ou sur des informations parallèles qui peuvent ne plus refléter la réalité. Cependant, comme l'INS fait partie du comité de la balance des paiements, nous disposons d'assez d'éléments pour établir les comptes avec le reste du monde.

Pour ce qui est des activités du secteur informel en général, nous disposons d'informations issues d'enquêtes lointaines (recensement général de la population et de l'habitat de 1998, recensement agricole de 2001 et enquête de type 1 2 3 de 2002) que nous extrapolons à travers les productivités, les taux de croissance, les indices de prix.

Perspectives

Actuellement, la Division prépare les comptes définitifs de 2008 et nous envisageons changer l'année de base et basculer au SCN 2008 en 2012 pour les comptes définitifs de 2010. Pour cette année 2010, l'UEMOA envisage à travers les INS (la Division de la Comptabilité Nationale pour la Côte d'Ivoire) de ses pays membres, mener des enquêtes sur les flux de commerce transfrontalier non enregistré. Actuellement, nous sommes à la phase pilote. Ceci va nettement améliorer nos connaissances sur le trafic qui n'est pas capté par les services des douanes.

La Division de la Comptabilité Nationale attend avec impatience la réalisation du recensement Général de la population et de l'habitat de qui est prévu en 2010.

LES COMPTES NATIONAUX D'UN PAYS SAHÉLIEN : LE BURKINA FASO

B. François RAMDÉ

INS-Burkina Faso

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde et fait face à des contraintes majeures en matière de développement économique et social. Le pays est encore essentiellement rural et agricole, les industries de transformation et les services (hors administration publique) sont peu développés.

Néanmoins l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) burkinabé consacre une équipe de dix personnes pour le calcul de ses comptes nationaux et s'est engagé dans le processus de rattrapage du retard dans la production de ces données (voir Afristat). L'une de difficultés majeures était l'accès aux données comptables et fiscales des entreprises du secteur moderne. Les dernières réunions de concertations avec la Direction Générale des impôts ont permis de rendre obligatoire le dépôt par ces entreprises d'une copie de leurs déclarations statistiques et fiscales pour le compte de l'INSD.

Malheureusement, les inondations de 2009 ont gravement endommagé les équipements. Il faut espérer que les méthodes récemment mises en place pour accélérer le calcul des comptes nationaux, permettront de résorber ce nouveau retard.

THE NATIONAL ACCOUNTS OF A SAHEL COUNTRY: BURKINA FASO

B. François RAMDÉ

INS-Burkina Faso

Burkina Faso is among the poorest countries in the world and is facing major constraints on economic and social development. The country is still predominantly rural and agricultural processing ; industries and services (excluding public administration) are poorly developed.

But the National Institute of Statistics and Demography (INSD) of Burkina Faso has dedicated a team of ten people for the compilation of its national accounts and engaged in the process of catching up the production delay of such data (see Afristat paper). One major difficulty was to access to the accounting and fiscal data of the modern sector firms. The recent coordination meetings with the Directorate General of Taxes has helped oblige these companies to provide a copy of their statistical and tax returns for INSD.

Unfortunately, the 2009 floods have seriously damaged the equipment. It is hoped that the methods recently introduced to accelerate the calculation of national accounts, will cope with this further delay.

LES COMPTES NATIONAUX D'UN PAYS SAHÉLIEN : PRÉSENTATION DE L'INS DU BURKINA FASO

B. François RAMDÉ,

Ibrahima SORY

Introduction

Pays sahélien enclavé situé en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, couvre une superficie de 274 200 km². Il partage ses frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali. Le pays n'a pas de littoral maritime, et réalise de ce fait l'essentiel de ses échanges extérieurs par les corridors de la Côte d'Ivoire (par la route et le chemin de fer), le Ghana, le Togo et le Bénin (par la route).

Présentation chiffrée de l'économie du Burkina Faso

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde et fait face à des contraintes majeures en matière de développement économique et social. Le pays est encore essentiellement rural et agricole, les industries de transformation et les services (hors administration publique) sont peu développés.

Poids démographique

Selon les résultats du dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé en 2006, la population résidente du Burkina Faso s'établit à 14 017 262 habitants contre 10 312 602 habitants en 1996, soit un accroissement annuel moyen de 3,1%. Elle est composée de 51,7% de femmes contre 48,3% d'hommes. La grande majorité de la population burkinabè (10 835 295 habitants), soit 77,3 % réside en milieu rural contre 22,7 % en milieu urbain.

La répartition de la population par groupe d'âges révèle l'importance de la population des jeunes. En effet, les personnes de moins de 20 ans représentent 57,0 % de la population. L'âge moyen de 21,8 ans et l'âge médian de 15,5 ans attestent la jeunesse de la population.

Poids économique

A son indépendance en 1960, le pays a hérité d'une économie basée essentiellement sur l'agriculture d'exportation et dépendante de la Métropole pour la majorité des produits manufacturés. Le secteur industriel était très limité et les infrastructures de base peu développées.

Durant la période 1960-1990, le pays a connu une période de croissance relativement continue mais erratique, caractérisée par des déséquilibres internes et externes, et des récessions. Ainsi, sur la période, le taux de croissance réel du PIB est estimé à 3,2 % par an en moyenne.

En 1991, le pays s'est engagé dans un processus d'ajustement structurel et de libéralisation économique, avec le soutien des institutions financières internationales, afin d'accroître le rôle du secteur privé dans l'économie.

En 1994, la dévaluation de 50 % du franc CFA va permettre d'améliorer la compétitivité de l'économie et de réaliser un ajustement des prix relatifs.

Ainsi, sur la période 1991-1999, l'activité économique enregistre une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 4%.

Depuis l'an 2000, le Burkina Faso connaît une croissance supérieure, avec une hausse du PIB réel de 5%.

Si la croissance s'est accélérée depuis l'introduction du processus des réformes et de libéralisation, force est de constater que l'impact sur le niveau de vie de la population et sur l'incidence de la pauvreté reste limité et insuffisant. Le PIB réel par tête n'a augmenté que de 3,3% en moyenne par an entre 1999 et 2006 pour atteindre 319,3 € en 2006 (209 455,6 FCFA). Quant au PIB par tête à prix courant, il augmente de 4,8% sur la même période et s'établit à 355,2 € (232 986,6 FCFA) en 2006.

Par ailleurs, le revenu national par tête augmente de 4,0% en moyenne par an sur la période et ressort à 332 € (217 942 FCFA) en 2006.

Par ailleurs, la structure économique n'a pas fondamentalement changé au cours des dernières décennies. L'économie nationale reste peu industrialisé, peu diversifiée et vulnérable aux chocs internes et externes. En effet, le secteur primaire représente 28,2% du PIB en 2006 occupant plus de 80% de la population.

Tableau 1 - Indicateurs

| Libellés | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Taux de croissance du PIB en volume | | 1,9 | 6,6 | 4,4 | 7,8 | 4,5 | 8,7 | 6,8 |
| Déflateur du PIB | 100 | 99,2 | 103,1 | 106,3 | 107,8 | 107,9 | 112,0 | 111,2 |
| PIB/Tête prix courant (en milliers de FCFA) | 167,4 | 165,2 | 178,7 | 187,7 | 200,4 | 204,6 | 225,1 | 233,0 |
| PIB/tête à prix constant (de 1999 en milliers de FCFA) | 167,4 | 166,6 | 173,4 | 176,6 | 185,8 | 189,5 | 201,0 | 209,5 |

Tableau 2 - Quelques ratios (%)

| Libellés | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Consommation des ménages / PIB | 74,8 | 74,7 | 74,1 | 73,8 | 72,1 | 72,0 | 72,2 | 71,6 |
| Consommation Publique / PIB | 17,6 | 20,7 | 21,3 | 21,2 | 19,9 | 20,8 | 19,8 | 21,6 |
| Consommation finale / PIB | 92,4 | 95,4 | 95,4 | 95,0 | 92,0 | 92,8 | 92,0 | 93,1 |
| FBCF privée / PIB | 14,7 | 10,6 | 8,2 | 9,0 | 9,8 | 10,0 | 10,5 | 10,1 |
| FBCF totale / PIB | 20,9 | 21,2 | 17,6 | 16,9 | 18,2 | 19,4 | 19,7 | 19,1 |
| Exportations / PIB | 9,5 | 9,5 | 9,4 | 9,2 | 8,7 | 11,3 | 9,7 | 11,3 |
| Importations / PIB | 24,2 | 25,0 | 23,0 | 21,7 | 22,0 | 25,8 | 25,8 | 25,3 |

Tableau 3 - Produit intérieur brut selon l'optique production (en milliards de FCFA)

| Libellés | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <i>En valeur courante</i> | | | | | | | |
| Primaire | 578,9 | 577,1 | 746,1 | 799,4 | 840,0 | 808,1 | 1016,9 |
| <i>dont informelle</i> | 578,9 | 577,1 | 746,1 | 799,4 | 840,0 | 808,1 | 1016,9 |
| Secondaire | 430,4 | 378,7 | 355,9 | 363,3 | 479,9 | 495,7 | 468,5 |
| <i>dont informelle</i> | 239,3 | 219,2 | 188,7 | 204,1 | 256,2 | 273,3 | 272,7 |
| Tertiaire | 713,5 | 803,3 | 834,3 | 910,8 | 945,8 | 1037,2 | 1120,1 |
| <i>dont informelle</i> | 161,1 | 169,6 | 182,8 | 211,9 | 221,4 | 243,4 | 262,4 |
| Valeur ajoutée totale | 1722,8 | 1759,1 | 1936,2 | 2073,6 | 2265,7 | 2341,0 | 2605,5 |
| <i>dont informelle</i> | 979,3 | 965,9 | 1117,5 | 1215,5 | 1317,6 | 1324,8 | 1552,1 |
| PIB | 1854,9 | 1874,4 | 2077,6 | 2234,3 | 2444,3 | 2556,1 | 2881,4 |
| <i>dont informelle</i> | 979,3 | 965,9 | 1117,5 | 1215,5 | 1317,6 | 1324,8 | 1552,1 |
| <i>En volume au prix de 1999</i> | | | | | | | |
| Primaire | 578,9 | 593,2 | 658,7 | 661,0 | 706,3 | 681,4 | 751,2 |
| <i>dont informelle (%)</i> | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Secondaire | 430,4 | 387,3 | 397,0 | 406,2 | 478,1 | 488,0 | 500,5 |
| <i>dont informelle (%)</i> | 55,6 | 56,7 | 60,3 | 63,1 | 62,1 | 65,2 | 64,3 |
| Tertiaire | 713,5 | 796,9 | 826,8 | 888,7 | 923,2 | 1011,5 | 1091,7 |
| <i>dont informelle (%)</i> | 22,6 | 21,5 | 25,0 | 26,3 | 25,3 | 24,7 | 24,8 |
| Valeur ajoutée totale | 1722,8 | 1777,4 | 1882,5 | 1955,9 | 2107,6 | 2180,9 | 2343,4 |
| <i>dont informelle (%)</i> | 56,8 | 55,3 | 58,7 | 58,8 | 58,7 | 57,3 | 57,3 |
| PIB | 1854,9 | 1889,9 | 2014,9 | 2102,6 | 2266,7 | 2368,2 | 2573,3 |
| <i>dont informelle (%)</i> | 52,8 | 52,1 | 54,8 | 54,7 | 54,6 | 52,7 | 52,2 |

Le secteur secondaire représente 19,2% du PIB en 2006, en légère baisse par rapport au niveau de 1999 (23,2%). Ce secteur est encore insuffisamment développé pour générer un nombre important d'emplois formels.

Quant au secteur tertiaire, sa contribution à la formation du PIB est de 45,3% avec une part significative de l'administration publique (19,6%) qui génère plus de 70 000 emplois.

Le secteur primaire est dominé par les productions vivrières et d'auto-subsistance et le coton. La production agricole est dépendante de la pluviosité et des conditions climatiques. Les cultures vivrières représentent près de 80% de la surface cultivée, alors que le coton représente environ 7%. La production agricole est générée essentiellement par les petites 4 exploitations familiales, qui disposent de surfaces réduites et de moyens et connaissances techniques limités.

La production de coton est réalisée majoritairement par des petites unités familiales réunies en groupements de producteurs en vue de défendre leurs intérêts.

Le secteur informel constitue l'une des spécificités des économies africaines en général, en raison de sa forte contribution à la création de la richesse nationale. Défini comme un ensemble d'organisations à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, et où la tenue de comptabilité et l'enregistrement à la fiscalité sont absents, le secteur informel regroupe des activités qui constituent des modes de vie et de survie de la majeure partie de la population. Il se caractérise également par l'utilisation de technologies simples et de rapports sociaux non salariaux. Le financement est en grande partie assuré par l'épargne personnelle, avec une utilisation en grande partie de main-d'œuvre familiale.

Sur la période 1999-2005, la part de la valeur ajoutée de l'informel dans le PIB en volume dépasse 52%. En 2006, cette proportion est de 47,6% contre 52,2% en 2005 et 52,7% en 2004, d'où une légère évolution à la baisse.

Le secteur informel est surtout dominé par les activités agricoles (tout le primaire est informel). En effet, la part de la valeur ajoutée du primaire dans l'informel est supérieure à 55% sur la période étudiée. En 2006, l'informel agricole représente 59,3% de la valeur ajoutée totale de l'informel.

L'ensemble des revenus générés par l'activité de production est principalement le fait des secteurs institutionnels "ménages" et "sociétés non financières" qui contribuent à plus de 70% à la formation du PIB.

Le besoin ou capacité de financement de l'économie nationale a connu une évolution négative sur toute la période, à l'exception de l'année de 2006, en raison de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) dont le pays a bénéficié. Sur la période 1999-2005, le besoin de financement global a fortement augmenté et ressort de l'ordre de 11,7% en moyenne par an, essentiellement lié au déficit de plus en plus élevé de l'administration publique. Cependant, de tous les secteurs institutionnels, les ménages (y compris les entrepreneurs individuels) et les sociétés financières sont les seuls à présenter structurellement une capacité de financement.

Tableau 4 - Évolution des principaux agrégats de l'économie (en milliards de FCFA)

| Agrégats | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| PIB | 1 854,9 | 1 874,4 | 2 077,6 | 2 234,3 | 2 444,3 | 2 556,1 | 2 881,4 | 3 056,1 |
| +Revenus nets des facteurs | - 11,3 | - 14,3 | - 17,9 | - 14,7 | - 21,5 | - 16,2 | - 22,6 | - 1,2 |
| =RNB | 1 843,6 | 1 860,1 | 2 059,6 | 2 219,5 | 2 422,9 | 2 539,9 | 2 858,8 | 3 054,9 |
| +Transferts courants nets | 88,7 | 86,8 | 89,3 | 90,1 | 131,5 | 105,7 | 213,6 | 252,8 |
| =RNBD | 1 932,3 | 1 947,0 | 2 149,0 | 2 309,6 | 2 554,4 | 2 645,6 | 3 072,5 | 3 307,7 |
| -Consommation | 1 714,7 | 1 787,8 | 1 982,6 | 2 122,2 | 2 248,9 | 2 372,3 | 2 649,5 | 2 846,3 |
| =Epargne nationale brute | 217,6 | 159,2 | 166,4 | 187,4 | 305,4 | 273,3 | 423,0 | 461,4 |
| +transferts de capital nets | - 120,4 | - 132,6 | - 144,6 | - 112,6 | - 119,6 | - 106,5 | - 110,3 | - 818,8 |
| =Epargne brute disponible | 338,0 | 291,7 | 310,9 | 300,1 | 425,0 | 379,7 | 533,2 | 1 280,2 |
| -Formation brute de capital | 412,1 | 376,2 | 377,3 | 391,8 | 520,8 | 553,7 | 694,3 | 634,9 |
| =Cap.(+)/Bes.(-) de financ. | - 74,1 | - 84,4 | - 66,4 | - 91,7 | - 95,8 | - 174,0 | - 161,1 | 645,3 |

Équipe des comptes nationaux du Burkina Faso

L’Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est un établissement public de l’État à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière. C’est l’organe officiel de l’État en matière d’information statistique et est placé sous la tutelle technique et financière du Ministère de l’économie et des finances.

Quelques informations sur l’INSD

Au 31 décembre 2008, l’INSD comptait 176 agents dont 131 statisticiens et démographes (toutes catégories confondues) et 45 agents non statisticiens (secrétaires, financiers, informaticiens, etc.).

En ce qui concerne l’équipement, l’INSD est la seule structure du Système statistique national à disposer de plus de matériel informatique et bureautique. Cependant, à l’heure actuelle, ce matériel s’avère insuffisant au regard de l’augmentation des effectifs et des récentes inondations qui ont endommagé ces équipements.

De même, au niveau des outils de communication, la plupart des services disposent d’une connexion à Internet, mais l’accès est parfois difficile en raison du faible débit et des coupures d’électricité.

Le salaire moyen à l’INSD est de l’ordre de 140 € (environ 92 000 FCFA). Ce salaire varie de 91€ (environ 60 000 FCFA) pour les cadres moyens à 230 € (environ 150 000 FCFA) pour les cadres supérieurs.

Indicateurs ou enquêtes économiques disponibles

Les indicateurs ou enquêtes disponibles à ce jour sont :

- Comptes nationaux 1999-2005 ;
- Les documents des Administrations publiques :
 - Tableau des opérations financières de l’État ;
 - Balance générale des comptes du Trésor ;
 - Rapport sur la coopération et le développement (données sur l’aide extérieure) ;
 - Comptes des collectivités territoriales (budgets locaux) ;
 - Comptes de gestion des établissements publics de l’État ;
 - Comptes de gestion de la sécurité sociale.
- Les Déclarations statistiques et fiscales (DSF) : documents comptables et liasses fiscales des sociétés non financières ;
- Les Bilans et rapports d’activités des banques et établissements financiers ;
- Les Bilans et rapports d’activités des assurances ;
- Recensement industriel et commercial (RIC) de 1998, celui de 2008 est en cours de traitement ;
- Indice harmonisé des prix à la consommation (mensuel) ;
- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2007 ;
- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2005 ;
- Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003 ;
- Résultats de l’Enquête Permanente Agricole (EPA) ;
- Données des Recensements généraux de population (indicateurs sur la population active (1996 et 2006) ;
- Les statistiques du commerce extérieur ;
- La balance des paiements ;
- Les statistiques de l’élevage, de la pêche et de la sylviculture ;
- etc.

Équipe des comptes nationaux

Le Service des comptes économiques et des analyses macro-économiques (SCEAM) est un service de la Direction des statistiques et des synthèses économiques (DSSE).

L'équipe des comptes nationaux dispose de 11 statisticiens et 2 agents de soutien. Le personnel statisticien est organisé en 4 groupes sectoriels pour la préparation des sources de données :

1. Groupe chargé de la saisie et traitement des données du secteur primaire ;
2. Groupe chargé de la saisie et traitement des données des déclarations statistiques et fiscales et des données des banques et établissements financiers et sociétés d'assurances ;
3. Groupe chargé de la saisie et traitement des données des Administrations publiques ;
4. Groupe chargé de la saisie et traitement des données du commerce extérieur, de la balance des paiements, et du compte des ménages et de l'informel.

Chaque groupe, en ce qui le concerne, traite ses données et prépare ses tables pour son chargement dans le module ERETES. Le reste des travaux suit les étapes définies selon l'élaboration des comptes avec le module ERETES.

Champ de responsabilité du service des comptes nationaux

Le champ de responsabilité du Service en charge de l'élaboration des comptes nationaux est précisé dans l'arrêté portant organisation, attributions et fonctionnement de l'Institut national de la statistique et de la démographie. Il précise en son article 24 que :

« Le Service des comptes économiques et des analyses macro-économiques est chargé
– d'élaborer les comptes économiques de la nation, d'évaluer la situation économique et financière du pays et de réaliser des études macroéconomiques ;
– de confectionner les tableaux de synthèses économiques et financières ;
– d'élaborer, présenter et analyser les indicateurs de convergence macroéconomique dans le cadre du Comité national de politique économique ;
– de collecter, exploiter et archiver les déclarations statistiques et fiscales ;
– de mettre en place et de gérer une centrale des bilans ;
– de suivre l'exécution du programme de recherches et d'études économiques et de proposer des recommandations nécessaires à son développement ;
– de proposer ou de réaliser des enquêtes spécifiques indispensables au développement de ses activités ;
– de collecter et d'exploiter les statistiques des finances publiques. »

Stratégie adoptée pour l'élaboration des cn au burkina Faso et résultats atteints

Méthode pratique de travail et moyens mis en œuvre

Méthode pratique de travail

Les comptables nationaux sont organisés pour la saisie et le traitement des sources en quatre groupes décrits précédemment en vue du chargement dans le module ERETES : Une fois les données de base chargées dans l'outil ERETES, une autre organisation est mise en place pour les travaux en phase décentralisée (préarbitrages, équilibres ressources emplois, comptes de branches, matrices de la FBCF, etc.). Les travaux de synthèse se font généralement sous forme d'ateliers où les comptables nationaux se retirent pendant une ou deux semaines pour discuter sereinement et avancer dans les travaux d'élaboration des comptes de la nation.

Moyens mis en œuvre

Avec le programme PARSTAT, le service des comptes nationaux a bénéficié d'un appui en matériel informatique (4 ordinateurs de bureaux) en 2001 et le recrutement de deux ingénieurs statisticiens économistes pendant deux ans en 2003. De plus les autres agents ont bénéficié de primes mensuelles pendant les deux ans. En fin 2004, les deux agents recrutés ont été intégrés à la fonction publique afin de poursuivre les travaux d'élaboration des comptes nationaux.

De façon générale, l'équipe des comptes nationaux compte en moyenne 10 agents (actuellement, 6 cadres supérieurs, 2 cadres moyens et 2 agents techniques de la statistique) avec une prédominance

des cadres supérieurs. Ces derniers sont donc obligés de participer aux collectes des données sources afin de donner un coup de pouce à l'avancement des travaux.

Le Projet de développement du système statistique national (PDSSN) a pris en compte la préoccupation de ratrappage du retard accumulé dans la production des comptes nationaux et ainsi dès sa mise en œuvre en janvier 2005, a appuyé efficacement le service des comptes nationaux dans la collecte des données de base, la prise en charge des missions d'assistance d'AFRISTAT, la prise en charge des ateliers de travail pour la finalisation des différentes étapes d'élaboration des comptes et le renforcement des capacités des comptables nationaux à travers le financement des voyages d'études et séminaires de formation sous-régionaux. Le PDSSN a aussi octroyé au service des comptes nationaux 4 micro-ordinateurs en 2005 et un rétroprojecteur en fin 2008.

Le service a aussi bénéficié de l'appui de la coopération allemande à travers le projet GTZ / Conseiller technique auprès du ministère de l'économie et des finances. Elle a en effet pris en charge des ateliers de formation en comptabilité nationale des nouveaux arrivants dans le service mais aussi l'acquisition de deux micro-ordinateurs et d'un ordinateur portable en 2008.

Approches méthodologiques

Nomenclatures

Les nomenclatures mises en place dans le cadre de la nouvelle année de base (1999) avec le module ERETES étaient très détaillées : 259 produits au niveau 3 et 115 branches au niveau 2. Les comptables nationaux avaient donc à réaliser 259 Equilibres ressources -Emplois et 115 comptes de Branche. Ce qui retardait davantage la production des comptes nationaux. Des travaux d'allègement des nomenclatures ont donc été entrepris sous la houlette d'AFRISTAT et de l'INSEE et ont abouti à 20 branches de niveau 1, 41 branches de niveau 2; 67 produits de niveau 3.

Le principe fondamental des regroupements repose sur la représentation de l'économie nationale en tenant compte des éléments suivants :

- la composition de l'équipe d'élaboration des comptes nationaux ;
- la disponibilité des sources d'information ;
- le poids de l'activité à présenter en conformité avec la réalité économique.

Sources de données

Les grandes familles de sources de données peuvent être structurées de la manière suivante :

- les sources de données sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, sylviculture, chasse) : enquête permanente agricole (EPA), système d'information sur les marchés céréaliers (SIM) ; bulletin statistique annuel de l'élevage, direction de la pêche, direction de la faune et des chasses.
- les sources de données de l'administration publique sur financement interne (centrale, collectivités locales, sécurité sociale) : tableau des opérations financières de l'État, budget général du trésor, comptes de gestion des communes et provinces, rapports financiers des Etablissements publics de l'État (EPE), rapports d'activité des institutions de sécurité sociale.
- les sources de données de l'administration publique sur financement externe : PNUD, direction générale de la coopération.
- les sources de données sur le commerce extérieur (données de la Douane, balance des paiements) ;
- les sources de données sur les entreprises (rapports d'activités des banques et sociétés d'assurance, déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises non financières) ;
- Autres sources (RGPH, IHPC, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, etc.).

Traitements des données : Quelques méthodes d'estimation

□ Estimation de la consommation finale des ménages

L'estimation de la CF des ménages repose sur trois éléments :

- La structure de consommation des ménages en différents produits et les normes de consommation. Cette structure est obtenue à partir des enquêtes sur les conditions de vie des ménages ;

- Un indice de volume pour estimer le nombre de ménages d'une année à l'autre. On utilise ici le taux de croissance de la population obtenu à partir du RGPH ;
- Un indice de prix par produit entrant dans la CF des ménages.

A partir de ces éléments, on estime la CF en appliquant l'indice de volume puis l'indice de prix pour tenir compte des variations de prix d'une année à l'autre.

Estimation de la matrice de l'emploi

La construction de matrice de l'emploi est obtenue à partir des sources connues que sont les effectifs de l'administration publique, des banques et assurances et une partie du secteur moderne. On complète ces informations par des estimations fondées sur le RGPH. En effet, le RGPH permet d'appréhender les effectifs employés dans l'agriculture, l'élevage et les métiers du secteur informel non agricole. D'une année à l'autre, on applique le taux de croissance de la population active occupée pour obtenir les emplois non connus.

Estimation des comptes de l'Administration publique

L'élaboration des comptes des APU s'appuie sur cinq (5) sources : le tableau des opérations financières de l'État, les comptes de gestion des communes et provinces, les comptes des sociétés d'États, les comptes de gestion des EPA, la balance général di Trésor et les états financiers des organismes de sécurité sociale. Pour chacune de ces sources, une grille statistique et une grille de passage sont élaborées afin de disposer des éléments entrant dans le champ de la comptabilité nationale.

Estimation des comptes des sociétés financières et non financières (non informelles)

La source d'information sur les sociétés financières est issue des rapports d'activité des banques et des sociétés d'assurance. Comme précédemment des grilles sont élaborées. En ce qui concerne les sociétés non financières, ce sont les déclarations statistiques et fiscales (DSF) qui sont saisies sous ACCESS (tableaux indispensables). Un passage est fait de la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale. Les résultats sont exportés sous EXCEL pour vérification et analyse plus fine par branche d'activité et redressement ou estimation de données manquantes.

Estimation des comptes du secteur informel non agricole

L'estimation des comptes du secteur informel se limite au compte de branche. La production est d'abord estimée en utilisant la production par tête de l'année précédente et le nombre d'actifs par branche d'activité. Le nombre d'actifs est obtenu en utilisant le taux de croissance de la population active occupée. Les CI et la RS sont estimées en utilisant les coefficients techniques de l'année précédente. Quant aux autres impôts sur la production les données du TOFE permettent d'identifier les impôts relatifs au secteur informel et de les ventiler par branche d'activité.

Estimation des comptes de l'agriculture vivrière

L'agriculture a été subdivisée en deux sous-branches: l'agriculture vivrière et l'agriculture de rente. Les statistiques agricoles fournies par le Ministère chargé de l'agriculture retiennent un certain nombre de produits vivriers (céréales, tubercules et certaines légumineuses). Les 11 produits vivriers qui font l'objet d'une estimation régulière au cours des campagnes agricoles par le service des statistiques du Ministère chargé de l'agriculture sont :

Mil, Sorgho, Maïs, Riz paddy, Fonio, Igname, Patate douce, Manioc, Niébé, Voandzou, Soja

Pour ces produits, on dispose, pour chaque campagne agricole, de statistiques sur les superficies cultivées, les rendements, la production en quantité physique et bien d'autres informations. Les prix des produits agricoles ne sont pas relevés au cours des diverses phases de l'Enquête Permanente Agricole.

• Méthode d'estimation de la production nette

Des études et enquêtes ont permis de déterminer des taux de perte et des taux de commercialisation par spéulation.

L'EPA donnant les productions brutes par province, la production nette est obtenue comme suit :

$$\text{La production nette} = \text{production brute} * (1 - \text{taux de perte})$$

Tableau 5 - Taux de perte et taux de commercialisation de produits vivriers

| Produits | Pertes (%) | Commercialisé (%) |
|-------------------|------------|-------------------|
| Mil | 10% | 15% |
| Sorgho | 10% | 34% |
| Maïs | 6% | 35% |
| Riz paddy | 5% | 60% |
| Fonio | 10% | 15% |
| Niébé et Voandzou | 5% | 20% |
| Soja | 4% | 20% |
| Igname | 10% | 15% |
| Patate douce | 10% | 15% |
| Manioc | 5% | 15% |

- **Production en valeur**

Le système d'informations sur les marchés (SIM) permet d'avoir les prix au producteur et des prix consommateurs selon la localité. Si l'on dispose d'un prix producteur selon la spéculation, la production en valeur est obtenue en multipliant le prix producteur par la production nette. Sinon, on recherche un taux de marge pour déduire le prix producteur à partir du prix consommateur avant de calculer la production au prix producteur.

$$\text{Production (valeur)} = \text{production nette} * \text{prix producteur}$$

On peut remarquer que l'enquête Permanente Agricole ne recense pas toute la production agricole. Plus précisément, les cultures maraîchères et la production de fruits ne font pas partie du domaine de cette enquête.

Les cultures maraîchères ne sont pas les seuls produits agricoles vivriers dont la production n'est pas estimée directement par enquête. On trouve dans la consommation des ménages des fruits mais aussi et d'importantes quantités de feuilles de corchorius, d'olitorius, d'oseille de Guinée, de baobab, de haricot et de fleurs de kapokier. La liste des produits vivriers qui ne sont pas suivis par les enquêtes agricoles et qui font l'objet d'estimations est la suivante :

pomme de terre ; feuilles (d'oseille, de baobab, de haricot, etc.) ; tomates ; haricot vert ; oignons ; ail ; gombo frais ; piment frais et poivrons ; autres légumes frais (choux, genre épinard, etc.) ; fruits.

Méthode d'estimation de la production vivrière non suivie par les enquêtes agricoles

La méthode d'estimation est basée sur des normes de consommations rurale et urbaine selon le principe général suivant :

$$\begin{aligned} \text{Production (P)} &= \text{Consommation des ménages (CF)} \\ &+ \text{Consommations intermédiaires des industries (CI)} \\ &+ \text{Exportations(X)} - \text{Importations (M)} \end{aligned}$$

On admet pour ces cultures, l'hypothèse que les stocks sont négligeables, c'est à dire que la variation de stock est nulle. Les consommations intermédiaires des industries (CI) sont fournies, soit par les rapports annuels d'activité des entreprises ou leurs déclarations statistiques et fiscales (DSF) soit par les enquêtes périodiques de la direction de la statistique (enquête trimestrielle de production industrielle, enquête annuelle de comptabilité nationale). Les exportations(X) et les importations (M) proviennent des statistiques du commerce extérieur, éventuellement corrigées ou complétées par les informations de certains opérateurs économiques importants tels que, par exemple, les coopératives paysannes pour le haricot vert et les fruits. La consommation des ménages (CF) est estimée en admettant des normes de consommation selon le milieu de résidence rural ou urbain. Certaines sont fort anciennes dans la mesure où il s'agit d'une "actualisation" des normes tirées de l'enquête budget consommation de 1963-1964. D'autres proviennent de normes admises dans certains des pays supposés avoir les mêmes habitudes et la même structure de production et de consommation.

Tableau 6 - Normes de consommations (Kg/an/personne) et taux de croissance admis (en %) pour estimer la production vivrière non suivie par les enquêtes agricoles

| Produits / Milieu de résidence | Centres urbains Kg/an/Personne | Milieu rural Kg/an/Personne | Total Kg/an/Personne |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| Pomme de terre (*) | | | |
| Feuilles (d'oseille, de baobab, de haricot, etc.) | 5,4 6 | 10,6 1 | 9,9 1,7 |
| Tomates | | | |
| Haricot vert (*) | 3 | 1,6 | 1,8 |
| Oignons Ail | 2,1 | 2,6 | 2,5 |
| Gombo frais | 0,9 | 0,6 | 0,6 |
| Piment frais et poivrons | 13,8 | 3 | 4,5 |
| Autres légumes frais (choux, genre épinard, etc.) | 14,6 | 8 | 8,9 |
| Fruits | | | |

(*) : Autre méthode d'estimation.

Résultats atteints

Les efforts des comptables nationaux et les appuis divers ont permis de réaliser les publications suivantes :

- Comptes économiques de la nation comportant la série retropolée des comptes de 1985 -1998 (tenant en compte les recommandations du SCN 93), les comptes définitifs des années 1999-2000 et les comptes provisoires de l'année 2001, septembre 2006 ;
- Comptes économiques de la nation comportant les comptes définitifs des années 1999-2005, mai 2009.

Le service réalise en moyenne donc deux années de compte par an.

Problèmes d'élaboration des comptes nationaux du Burkina Faso

Implantation du SCN 93 : dates, calendrier de production des comptes

Depuis Avril 2001, le Burkina Faso s'est engagé, avec les autres pays de l'UEMOA, dans un processus de modernisation et d'harmonisation de ses comptes nationaux dont la mise en œuvre du SCN 93 et ce, à travers le programme d'appui régional à la statistique (PARSTAT). L'outil utilisé dans le cadre de ce processus est le système expert ERETES mis en œuvre par EUROSTAT et dont l'implantation est assurée par des Experts d'AFRISTAT.

En termes de calendrier de production des comptes, l'année de base 1999 a pris environ deux ans à cause du manque de données, des nomenclatures trop détaillées et d'une équipe restreinte de comptables nationaux. En octobre 2006, le service n'avait produit que trois années de comptes (1999, 2000 et 2001) avec le module ERETES et sous le SCN 93.

Avec les allégements méthodologiques intervenus en fin 2006, le service a réalisé en moyenne deux années de comptes par an. Au premier trimestre de l'année 2009, les comptes de l'année 2005 étaient produits. L'élan a été stoppé par le manque de données sur les sociétés non financières. Les comptables nationaux ont consacré donc le reste de l'année 2009 à la recherche et au traitement des données sources pour les comptes de 2006, mais surtout à la consolidation et au chaînage des comptes de 1999 à 2005. Une publication sur cette série en a résultée et mise en ligne sur le site de l'INSD (www.insd.bf).

Quant aux difficultés, elles sont nombreuses et leur persistance handicape véritablement l'activité d'élaboration des comptes nationaux. Elles seront présentées sous quatre optiques : institutionnel, matériel, méthodologique et statistique.

Difficultés institutionnelles

Les difficultés d'ordre institutionnel se rapportent à l'insuffisance de moyens matériels, humains et financiers :

- la faiblesse des moyens **financiers** accompagnée d'obstacles de déblocage des fonds alloués aux activités statistiques sont aussi des problèmes qui n'ont pas encore trouvé solution dans le financement des activités statistiques ;
- les sollicitations internes et externes des cadres de la comptabilité nationale ;
- difficultés d'obtention des déclarations statistiques et fiscales (DSF) qui constituent la source principale des données sur les sociétés non financières. Une loi existe et fait obligation aux entreprises de déposer une copie de leur DSF à l'Institut de la statistique à la fin de chaque exercice comptable. Malheureusement, l'Institut ne disposant pas d'un pouvoir coercitif comme la Direction générale des impôts (DGI), les entreprises ne respectent pas cette loi. L'institut était donc obligé d'organiser chaque année non sans difficultés des collectes auprès de ces dernières pour disposer ne serait-ce que les DSF des grandes entreprises qui représentent 80 à 90% du chiffre d'affaires global des sociétés non financières. Présentement, les démarches auprès du ministère de l'économie et des finances particulièrement les concertations avec la DGI, ont permis d'inscrire dans la loi des Finances 2009, l'obligation pour chaque entreprise régulièrement installée au Burkina Faso de déposer une copie 15 supplémentaire de sa DSF aux impôts pour l'Institut de la statistique. La DGI est donc actuellement chargée de collecter les DSF des entreprises et les transmettre à l'Institut.

Difficultés matérielles

Les infrastructures régissant le cadre de travail sont insuffisantes. l'exiguïté des locaux qui n'offre pas un cadre adéquat de travail et ne facilite pas l'accueil de personnel nouveau. On espérait que ce problème serait résolu avec le déménagement dans le nouveau siège de l'INSD à Ouaga 2000. Malheureusement, on se rend compte que le bâtiment est vite dépassé puisque les agents sont au minimum deux par bureau pour des bureaux conçus pour recevoir une seule personne ;

- l'obsolescence du matériel informatique et les inondations du 1^{er} septembre 2009 qui ont mis hors d'usage la majeure partie des micro-ordinateurs ;
- l'inversion de la pyramide des agents par catégorie socio- professionnelle : en effet, le service en charge des comptes nationaux compte 6 cadres supérieurs, 2 cadres moyens et 2 agents techniques de la statistique. Il est donc confronté à une insuffisance de personnel d'appui et les cadres supérieurs sont sollicités pour la collecte des données sur le terrain ;
- rareté de l'assistance technique ces dernières années. Heureusement des formations à l'interne sont organisées avec le soutien financier de structures telles que la GTZ pour le partage des connaissances entre anciens et les autres.

Difficultés méthodologiques

- Il n'existe actuellement pas de méthodologies pour cerner certaines activités prohibées telles que le commerce de la drogue, la prostitution ;
- L'estimation du commerce extérieur non contrôlé sur la base des estimations faites par la BCEAO (dans la balance des paiements) semble insuffisante puisque fondée sur les billets de banque transitant par les caisses du système bancaire.

Difficultés statistiques

Les problèmes d'ordre statistique ou technique concernent l'accès aux données. En effet, au fur et à mesure de l'élaboration des comptes, le besoin en données de plus en plus détaillées se fait sentir, que celles-ci soient nouvelles ou utilisées actuellement. On peut citer entre autres :

- la nécessité de réalisation d'une enquête nationale sur le secteur informel (de type 123), allant au-delà des enquêtes légères communément utilisées compte tenu de leur faible coût ; cela permettra de disposer de données détaillées et plus précises sur ce secteur qui constitue une caractéristique essentielle des économies africaines. Ceci permettra de mettre à jour les coefficients de structure et les comptes types de ce secteur.
- la maîtrise des activités des Institutions sans but lucratif au service des ménages (associations, ONG, syndicats, partis politiques, etc.) et leur évaluation à partir d'enquêtes spécifiques constitue également une difficulté ;
- la prise en compte des activités des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- l'actualisation du répertoire des entreprises en vue de disposer d'un nouvel échantillon.
- Le renouvellement de certains coefficients de structure.
- La mise à jour des comptes-types au niveau de l'agriculture et de l'élevage (notamment les Consommations Intermédiaires, les rémunérations des salariés, les impôts sur la production).